

BESOINS HUMANITAIRES ET PLAN DE RÉPONSE HAÏTI

CYCLE DE
PROGRAMMATION
HUMANITAIRE
2024
PUBLIÉ EN JANVIER 2024



Table des matières

03	Avant-propos
04	Partie 1 : Aperçu des besoins humanitaires
06	1.1 Aperçu de la crise
12	1.2 Analyse et tendances des besoins humanitaires
14	1.3 Analyse des risques
18	Partie 2 : Stratégie de réponse humanitaire
24	2.1 La programmation cash en Haïti
26	2.2 Capacités opérationnelles et accès
28	Partie 3 : Analyse et réponse sectorielle
29	3.1 Abris et biens non-alimentaires
32	3.2 Gestion et Coordination des Camps (CCCM)
35	3.3 Coordination
37	3.4 Eau, Hygiène, Assainissement (EPAH)
39	3.5 Education
41	3.6 Logistique
43	3.7 Nutrition
45	3.8 Protection générale
47	3.9 Protection de l'enfant
49	3.10 Protection - Violences basées sur le genre (VBG)
51	3.11 Protection des migrants
53	3.12 Santé
56	3.13 Sécurité alimentaire
59	Partie 4 : Comment contribuer

PHOTO DE COUVERTURE

Femmes et enfants haïtiens déplacés par la violence des gangs au théâtre Rex Medina au centre-ville de Port-au-Prince. Photo: OCHA/Gilles Clarke

Avant-propos

Vivre en Haïti aujourd'hui c'est être forcé à faire des choix impossibles pour rester en vie. Aller à l'école, à l'hôpital ou au marché, cultiver son champ ou se procurer de l'eau potable est devenu une épreuve pour des millions d'Haïtiens. Car franchir le seuil de sa maison c'est risquer de mourir sous les balles, d'être kidnappé par les groupes armés ou de subir des violences inimaginables en tout genre, y compris sexuelles. La criminalité qui dicte désormais le quotidien des Haïtiens, des années de sous-investissement dans les services de base et les séquelles des multiples catastrophes naturelles que connaît Haïti chaque année a plongé le pays dans une crise humanitaire sans précédent depuis 2010. Je rends un profond hommage au peuple haïtien et aux institutions haïtiennes pour la résilience dont ils font preuve tous les jours.

En 2023, la communauté humanitaire s'est mobilisée de manière remarquable pour apporter une réponse à l'échelle des besoins. Malgré les contraintes d'accès liées à l'insécurité et des ressources financières limitées, près de 2,6 millions de personnes ont reçu au moins une forme d'aide humanitaire. Nos mécanismes de coordination humanitaire sont devenus plus robustes et ont été décentralisés dans les départements de l'Artibonite et du Sud, théâtres d'une insécurité grandissante. Les populations les plus vulnérables ont accédé à l'assistance au prix d'un engagement intense avec les populations des quartiers sous contrôle des gangs armés. Nous avons mis les Haïtiennes et Haïtiens aux centres de nos préoccupations en les écoutant et les impliquant davantage, soit à titre individuel ou à travers les organisations locales et nationales, pour assurer une assistance qui reflète leurs besoins.

Ma priorité sera de maintenir cette trajectoire en 2024 pour que nous venions en aide à 3,6 millions de personnes, soit une cible en augmentation de 12% par rapport à l'année précédente. J'accorderai une attention particulière à la protection, avec un accent sur la prévention et la disponibilité des services, y compris pour les femmes et les jeunes filles victimes ou exposées à la violence basée sur le genre. Cela comprend l'accès aux services sociaux, le renforcement de l'accueil et de l'assistance des personnes

déportées ou déplacées de force et l'amélioration des conditions de vie dans les sites de déplacés. Dans un contexte marqué par une épidémie de choléra, l'accès aux services de santé et d'eau, d'hygiène et d'assainissement revêtira une importance particulière. La réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle et la prévention de la famine comptent également parmi les priorités. Enfin, les enfants descolarisés déplacés et issus des communautés d'accueil les plus vulnérables auront un accès équitable à une éducation sûre et protectrice. Au-delà de la réponse d'urgence, nous mettrons en œuvre des activités de renforcement de la résilience, y compris par des actions qui favorisent les solutions durables et la préparation aux urgences.

Si l'aide humanitaire a été une bouée de sauvetage pour beaucoup, elle n'est qu'un élément de la réponse aux conséquences de la crise actuelle que traverse Haïti. J'encourage le gouvernement, les acteurs nationaux et internationaux de développement à continuer de travailler ensemble pour trouver des solutions plus durables aux problèmes structurels qui entravent le quotidien de la population.

Je suis profondément reconnaissant aux bailleurs de fonds qui nous ont accompagnés tout au long de 2023. Toutefois, le niveau de financement du Plan de réponse humanitaire est resté bien en deçà de nos attentes. En 2024, la communauté humanitaire sera appelée à faire encore plus pour assister davantage d'Haïtiennes et d'Haïtiens en raison de la poursuite de la violence dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et de son extension dans plusieurs départements.

Les acteurs humanitaires resteront pleinement mobilisés et je compte sur l'ensemble de la communauté internationale pour maintenir le feu des projecteurs sur Haïti pour un soutien à la hauteur des besoins à un moment si crucial.

Je vous remercie.

Ulrika Richardson
Coordonnatrice humanitaire



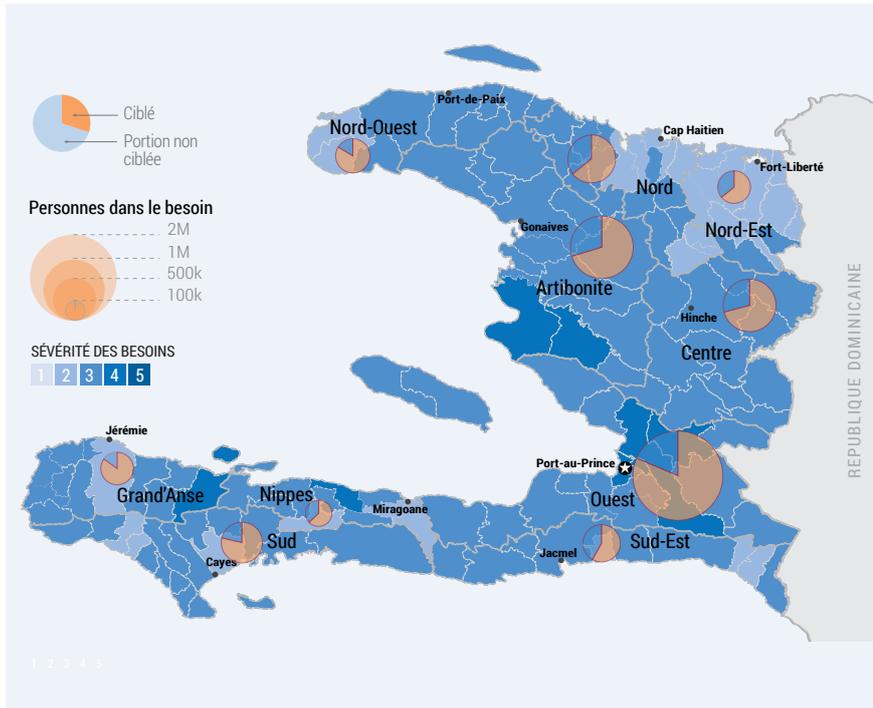
Partie 1 : Aperçu des besoins humanitaires



PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

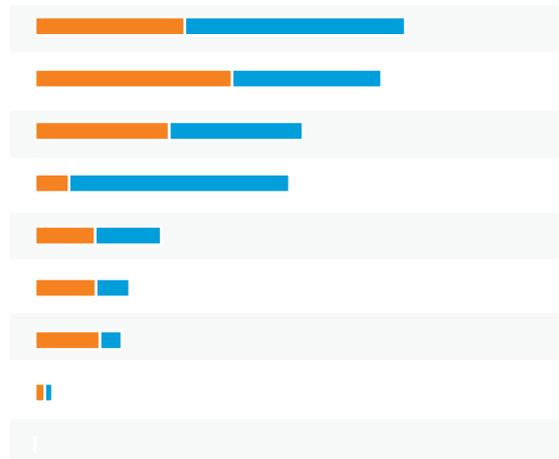
Des hommes, des femmes et des enfants déplacés s'abritant dans une arène de boxe du centre-ville de Port-au-Prince après avoir fui leurs maisons lors d'attaques de gangs en août 2023. Photo: OCHA/Giles Clarke

		FEMMES ET FILLES	ENFANTS	PERSONNES ÂGÉES	EN SITUATION DE HANDICAP	BESOINS FINANCIERS (USD)
PERSONNES DANS LE BESOIN	5,5M	51%	47%	3%	14%	\$ 673,8M
PERSONNES CIBLÉES	3,6M	51%	48%	4%	12%	



Personnes dans le besoin et personnes ciblées par secteur/cluster

SECTEUR / CLUSTER	PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	% DE PERSONNES CIBLÉES
Santé	4,7M	1,9M	40%
Sécurité Alimentaire*	4,4M	2,5M	57%
EPAH	3,4M	1,7M	50%
Abris & BNA*	3,2M	430k	13%
Protection Globale	1,6M	758k	47%
Education	1,2M	774k	65%
Nutrition	1,1M	823k	75%
CCCM*	215k	122k	56%
Coordination	N/A	N/A	N/A
Logistique	N/A	N/A	N/A



1.1 Aperçu de la crise

En 2023, la violence perpétrée par les gangs armés contre la population haïtienne a continué de se propager dans le pays, atteignant des zones rurales isolées à mesure que la présence de l'État s'érodait. Les fragilités structurelles existantes n'ont fait que s'exacerber avec la multiplication des attaques sur les infrastructures sociales (hôpitaux, écoles, lieux de cultes, etc...), les prises d'otage de médecins et les déplacements forcés de plusieurs centaines d'enseignants. La détérioration de la situation sécuritaire, le quasi-effondrement des services de base, l'impact d'années de sécheresse et des chocs liés aux désastres naturels entraineront 5,5 millions d'Haïtiens dans un état de vulnérabilité profonde en 2024.

Les meurtres, les enlèvements et les viols ne cessent d'augmenter pour la cinquième année consécutive. Au cours des neuf premiers mois de 2023, les homicides et les kidnappings ont pris des proportions exponentielles avec une augmentation respectivement de 72% et de 71% par rapport à 2022 à la même période¹.



72% d'augmentation des homicides en 2023 comparé à 2022.



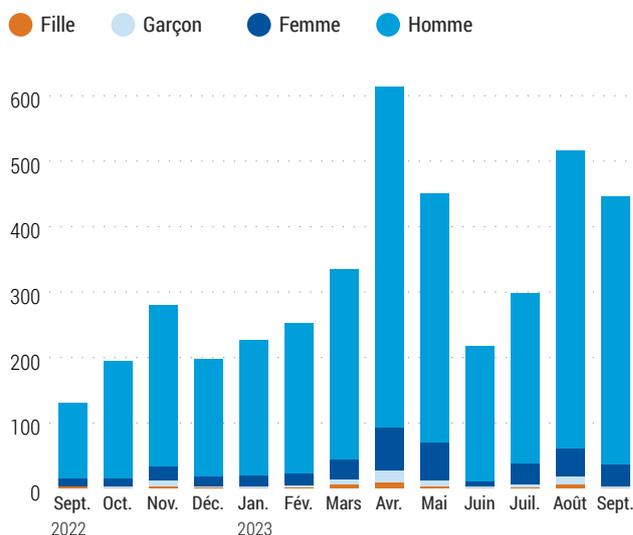
71% d'augmentation de kidnappings en 2023 comparé à 2022.

Les femmes et les filles haïtiennes paient un lourd tribut à ce déferlement de violence. Les cas de viol ont connu une augmentation de 49% de janvier à octobre 2023 par rapport à 2022 à la même période². Dans le vaste quartier de Cité-Soleil à Port au Prince, 80% des femmes et filles ont dit avoir été victimes d'une ou de plusieurs formes de violence basée sur le genre³.

Face à la détérioration grandissante du contexte sécuritaire en Haïti, des groupes d'autodéfense populaires sous le mouvement « Bwa Kalé » se sont multipliés et intensifiés pour riposter en attaquant les personnes suspectées d'appartenir aux gangs. Entre avril et septembre 2023, au moins 422 membres présumés de gang ont été tués par des groupes d'autodéfense ou des individus sous la bannière du mouvement Bwa Kalé à Port-au-Prince et dans d'autres centres urbains du pays⁴. Les coalitions de gangs ont rapidement réagi en créant leur propre mouvement appelé « Zam Pale », alimentant la spirale de violence. Dans un contexte d'insécurité marqué par l'absence de perspectives économiques et sociales, les jeunes garçons, en particulier dans les quartiers sous leur contrôle, rejoignent leurs rangs tandis que les jeunes filles courent les risques de grossesse précoces et de prostitution forcée⁵. Entre 30 et 50% de leurs membres sont des mineurs souvent contraints de les rejoindre par crainte de représailles contre leur famille ou eux-mêmes⁶. Ceci est également favorisé par le

Nombre d'homicides

Désagrégation par genre et par mois, période : sept. 2022, sept. 2023



Source : UNDSS, septembre 2023

1. UNDSS

2. AoR VBG

3. Etude sur l'incidence de la violence fondée sur le genre, ONU-Femmes/Initiative mondiale de lutte contre la criminalité transnationale organisée- 10 mai 2023.

4. OHCHR

5. Concern WorldWide, Rapport d'évaluation, Barrières et risques de protection Cite Soleil, Croix-des-Bouquets, La Saline et St Martin, Juin-Juillet 2023

6. OHCHR

phénomène de séparation des enfants de leurs parents qui les expose à des actes dangereux et traumatisants pour leur survie⁷.

L'insécurité s'est installée progressivement dans les milieux ruraux les plus reculés et souvent coupés des zones urbaines en l'absence de routes praticables. Après le département de l'Artibonite et du Centre, les gangs commencent à étendre leur influence dans les départements du Grand sud. Dans la Grand-Anse, plusieurs organisations locales ont signalé le retour à Fond-Cochon, Jérémie, Dame Marie ou encore à Corail Roseaux d'hommes armés qui ont profité du vide sécuritaire créé par l'absence d'autorités policières pour s'installer. En toute impunité, ils rançonnent les paysans, volent leur bétail et braquent les habitants. Il en est de même dans les zones de Marbial et Seguin dans le Sud-est, ou encore dans les communes du Sud telle que les Anglais, Tiburon et Port-à-Piment.

Avec la violence indiscriminée, se rendre à l'hôpital ou à l'école est un parcours du combattant.

Au moins 73% de la population de la zone métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP) ayant été affectée par la violence des gangs, ont vu leur accès aux services de base drastiquement diminuer⁸. Les hôpitaux et les écoles, souvent pris en étau lors des affrontements entre coalitions armées, fonctionnent au mieux au ralenti. Le personnel ne peut pas se rendre sur son lieu de travail, les personnes malades renoncent à se faire soigner et les parents à envoyer leurs enfants à l'école de peur d'être touchés par des balles perdues ou d'être kidnappées. Les personnes âgées et personnes en situation de handicap restent vulnérables aux maladies graves et aux mauvais traitements. Et de manière générale la crise a un impact sur la santé mentale des populations affectées⁹.

Plus de 500,000 enfants vivent dans des quartiers contrôlés par les gangs. Selon le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle d'Haïti (MENFP), l'insécurité dans les départements de l'Artibonite et de l'Ouest a entraîné la fermeture de 755 écoles dont 402 dans l'Artibonite et 353 dans l'Ouest, sur les 7 402 écoles que comptent les deux départements. Sur 96 sites spontanés répertoriés dans la ZMPAP, 24 % sont des écoles qui désormais servent de refuge aux PDI¹⁰. A Port-au-Prince et dans la commune de Turgeau¹¹, 473 enseignants figurent parmi les personnes déplacées.

Plusieurs établissements de santé, telles que l'hôpital de Médecins Sans Frontières à Cité Soleil et Tabarre (ZMPAP), l'hôpital Albert Schweitzer (Artibonite) et l'hôpital Universitaire de Mirebalais (Centre), ont été pris pour cibles par des gangs, les forçant à fermer temporairement. Dans le département de l'Artibonite, un quart des établissements de santé déclarent avoir des problèmes d'accès physique aux infrastructures de santé, tant pour les patients que pour le personnel, en raison de l'insécurité. De janvier à août, au moins 40 médecins ont été kidnappés en Haïti¹².

« Les personnes qui vivent dans les zones sous contrôle des groupes armés sont forcés de se déplacer dans des communautés proches ou éloignées pour avoir accès à certains services de base. Ils se déplacent sans leur carte d'identité car les hommes armés vérifient les adresses de provenances aux points de passage et le lieu du domicile est parfois synonyme de sentence de mort s'il s'agit du fief d'un gang adverse. »

ONG locale CAPAC¹³ à Port-au-Prince.

Même quand les infrastructures sanitaires existent et fonctionnent, elles restent insuffisantes pour dispenser les soins de base nécessaires à ceux qui en ont désespérément besoin. Dans la Grand-Anse, les cas

7. ConcernWorldWide, juin-juillet 2023

8. OCHA/mai 2023

9. Concern WorldWide, juin-juillet 2023

10. Cluster CCCM

11. UNICEF

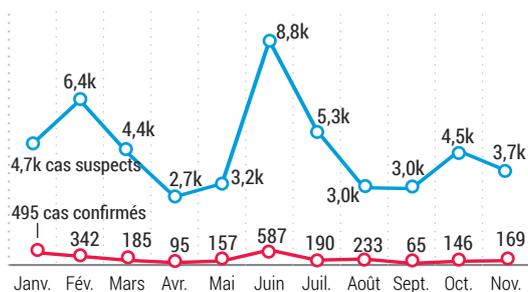
12. Association Médicale Haïtienne

13. Centre d'animation paysanne et d'action communautaire

sévères sont traités à Jérémie ou transféré vers le Sud. Dans une localité comme Despaigne, il faut au moins 2 000 HTG (15 USD) pour aller à Jérémie à motocyclette, un montant que peu de familles possèdent.

Progression Choléra

Tendance des cas de choléra entre janvier et novembre 2023



Source : OMS, novembre 2023

La population des zones reculées ne se soignent donc pas souvent et ne va à l'hôpital qu'en dernier recours quand il est souvent trop tard. Aussi, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les jeunes filles vivant dans des zones affectées par l'insécurité doivent lutter au quotidien pour accéder à des services essentiels à leur santé, à leur bien-être et à leur survie¹⁴.

Une situation particulièrement préoccupante au moment où le pays connaît une épidémie de choléra qui s'est propagée à l'ensemble des départements depuis les premiers cas confirmés le 2 octobre 2022. Un an plus tard, près de 72 000 cas suspects et 1 000 décès ont été recensés¹⁵. Parmi les cas suspects, près de la moitié sont des enfants de moins de 14 ans.

L'espoir de revenir chez soi s'amenuise pour des centaines de milliers d'Haïtiennes et d'Haïtiens forcés de fuir leur maison pour échapper aux gangs.

Près de 200 000 personnes¹⁶ ont été déplacées par les violences liées aux gangs armés dans la ZMPAP, les

départements de l'Ouest, du Centre et de l'Artibonite. Il s'agit d'un véritable changement de paradigme dans ce pays où les déplacements internes étaient historiquement la conséquence de phénomènes naturels et météorologiques de grandes ampleurs tel que l'ouragan Matthew en 2016 et les tremblements de terre de 2010 et 2021. Ainsi, la violence est devenue le principal moteur de déplacement forcé. L'arrachement à la communauté d'origine s'inscrit désormais dans la permanence.

« Il n'y a rien qui peut me forcer à retourner chez moi-même quand c'est moi la propriétaire. Même quand la situation est revenue au calme, je ne sais pas pour quelques années mais maintenant non parce que j'ai failli y laisser ma peau. »

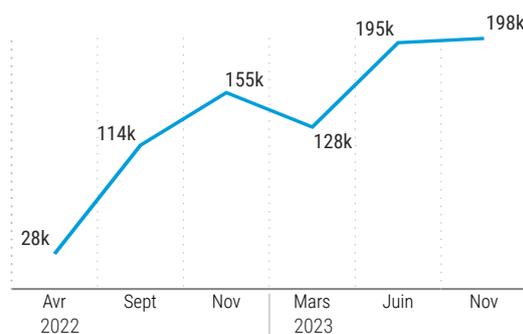
Leader communautaire déplacé à Port au Prince, propos recueillis par Reach

« Les déplacés n'ont plus l'alternative du retour car les gangs occupent, détruisent et brûlent les maisons. »

(OCCEDH¹⁷).

Progression PDI

Tendances des déplacements



Source : Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) - Displacement Tracking Matrix (DTM) round 5 (novembre 2023)

14. UNFPA, [Haïti: A protection crisis for women and girls \(unfpa.org\)](https://www.unfpa.org/haiti)

15. Ministère de la santé publique et de la population (MSPP), 8 octobre

16. OIM, DTM, novembre 2023

17. Organisation des cœurs pour le changement des enfants démunis d'Haïti

Les conditions de vie des Haïtiennes et Haïtiens sur les 73 sites¹⁸ spontanés de la ZMPAP se dégradent rapidement

« Je dors dans la rue avec mes quatre enfants. Je viens d'accoucher, mais je dors par terre sous la pluie. Maintenant nous n'avons aucun espoir. Nous ne savons pas si les enfants iront à l'école, s'ils vivront ou s'ils mourront parce que c'est comme si nous étions des morts pendant que nous sommes ici. »

Une mère de famille déplacée originaire de Carrefour Feuilles, Port-au-Prince, propos recueillis par Reach.

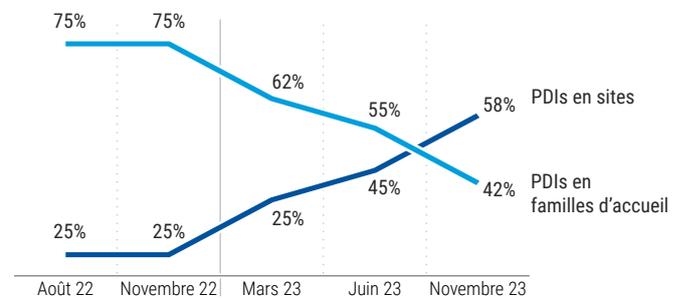
Il s'agit d'espaces ouverts (places, parcs), d'églises, de gymnases, de centres de santé, d'écoles temporairement vidées durant l'été pendant les vacances scolaires qui ne peuvent maintenant plus recevoir d'élèves. Outre le manque de matériel pour établir des abris résistants à la pluie, cuisiner les maigres ressources, les déplacés ont un accès extrêmement limité à l'eau potable, et aux services d'hygiène et d'assainissement. Plus de 65% des sites présentent des signes de défécation à l'air libre, exposant les PDI à des risques accrus de transmission de maladies fécales et orales¹⁹, et notamment de propagation du choléra. La présence de personnes sur ces sites est souvent la source de fortes tensions avec les communautés aux alentours qui craignent de voir des membres de gangs s'infiltrer dans les zones accueillant les PDI.

Les communautés d'accueil subissent une pression énorme qui met en péril leurs capacités de survie.

Cet accueil solidaire, l'un des derniers filets de sécurité qui persistent dans la société haïtienne, tend à s'éteindre. Ainsi, au cours des onze derniers mois, le nombre total de personnes déplacées hébergées dans des familles d'accueil a diminué considérablement et est passé de 75 % à 42 %, tandis que le nombre de personnes hébergées dans des centres collectifs a

plus que doublé dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP)²⁰. Dans les provinces, le poids des retours se fait également sentir.

Familles et sites (2022-2023)



Source : Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) - Displacement Tracking Matrix (DTM)

« A Jérémie, des bus arrivent de Port-au-Prince avec à leur bord des familles entières fuyant la violence des gangs dans le plus grand dénuement, notamment après les attaques de Carrefour Feuilles et de Savane Pistache l'été dernier. »

Organisation GRAMIR²¹.

« Je suis le gagne-pain de ma famille depuis que l'activité des gangs a mis un terme aux activités de cabotage que menait mon mari entre Port-au-Prince et Jérémie. Mon abri de fortune qui n'a jamais été reconstruit après l'ouragan Mathew, abrite désormais 15 personnes depuis que j'ai accueilli mes frères, neveux et nièces. »

Doris, mère de famille à Jérémie.

Accélération des rapatriements forcés de migrants haïtiens.

De janvier à décembre 2023, l'OIM estime à plus de 206 000 le nombre de personnes rapatriées de force

18. OIM, DTM Round 5

19. [Note de plaidoyer du secteur Eau Potable, assainissement et hygiène publiée en septembre 2023](#).

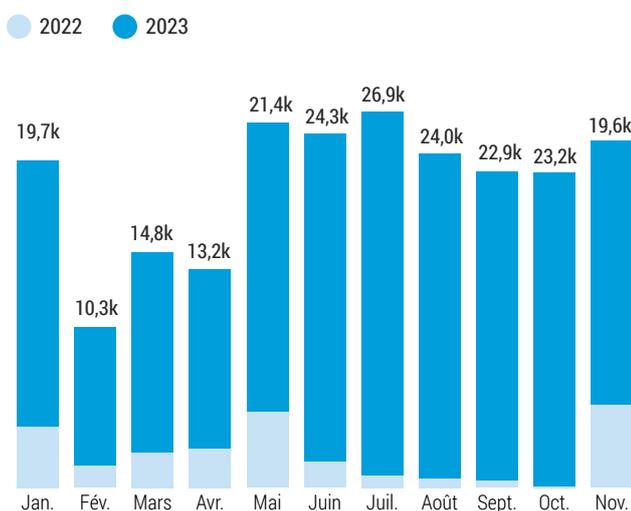
20. OIM

21. Groupe de recherche et d'appui au milieu rural

en Haïti, majoritairement de la République dominicaine (96.03%), y compris à travers 26 points de passage non-officiels. Rien qu'au mois de septembre 2023, près de 23 000 migrants ont été rapatriés de force, soit 46 fois plus qu'en septembre 2022. Des violations des droits de l'homme, telles que l'interdiction du refoulement et les expulsions collectives, et des cas de mauvais traitements infligés aux migrants sont fréquemment rapportés. Ces personnes sont parfois de retour après plusieurs années passées à l'étranger, sans repère ou points de contact dans la société haïtienne.

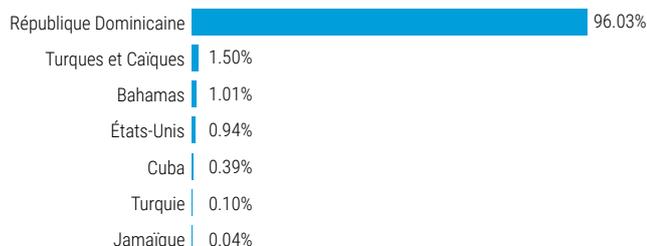
Tendance des migrations entre 2022 et 2023

Totaux cumulés par mois pour chaque année, de 2022 à 2023



Source: Organisation Internationale pour les Migrations - Displacement Tracking Matrix

Pays de déportation entre janvier et novembre 2023



Source : OIM

La moitié de la population souffre d'insécurité alimentaire aiguë.

Le dernier rapport d'analyse de l'IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) pour la période projetée d'août 2023 à juin 2024, indique que 4,4 millions d'Haïtiennes et d'Haïtiens, 45% de la population analysée, sont confrontés à l'insécurité alimentaire aiguë. Outre l'impact de la crise sécuritaire sur les moyens de subsistance des ménages, des déficits pluviométriques se sont accumulés tout au long de la saison de printemps 2023 affectant plus particulièrement les départements de la Grand-Anse, de l'Ouest, du Centre et du Sud-Est. Comme indiqué dans l'analyse du PAM de juillet 2023, ces déficits de précipitations s'inscrivent dans un long cycle pluriannuel de conditions anormalement sèches affectant Haïti depuis 2013. Par la suite, les inondations du début du mois de juin ont causé des dommages importants aux récoltes agricoles du printemps.

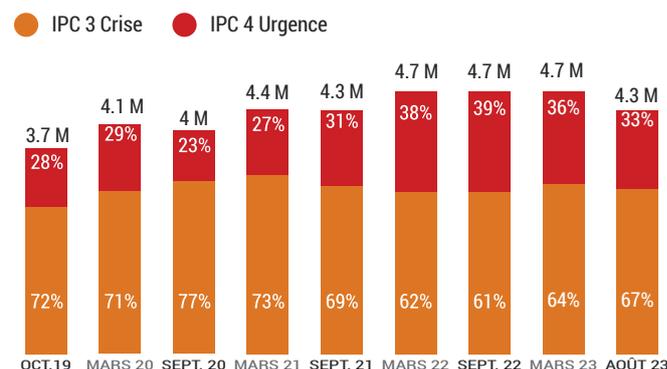
Face à l'insécurité alimentaire, les ménages ont développé des stratégies d'adaptation négatives telles que le recours à la mendicité, la vente des actifs productifs, etc. Il s'agit surtout des ménages monoparentaux et ménages dirigés par des femmes.

« La situation des ménages est dramatique. Ceux qui mangent une fois par jour sont chanceux et il est fréquent que la pénurie de nourriture entraîne des situations de violences familiales. »

FNGA, organisation locale active à Despaigne, quatrième section communale de Jérémie »

Evolution population en IPC3 et IPC4

2019-2023



Source : Programme Alimentaire Mondial (PAM), septembre 2023.

« Je ne peux plus nourrir mes enfants et j'ai dû placer trois d'entre eux en domesticité.²² »

Marie Laure, âgée de 47 ans et mère de 10 enfants à Despagne

Selon la dernière [analyse des points chauds de la faim](#) du PAM et de la FAO, Haïti reste l'un des neuf pays au monde confrontés à des risques de famine et l'un des cinq pays dont plus de 10 % de la population se trouve dans la catégorie IPC 4 (urgence), d'après le [rapport mondial 2023 sur les crises alimentaires](#)

Les activités des gangs, leur extension en dehors de la ZMPAP et au niveau des principaux axes routiers du pays ont également mis à mal le travail des agriculteurs et ont fait obstacles à la circulation des biens alimentaires dans le pays.

« En l'espace de huit mois, le sac de riz est passé de 2 000 à 5 000 gourdes et ceci montre les difficultés de la population à faire face à leurs dépenses de base. »

ADPG²³, une plateforme d'organisation de la société civile à Beaumont dans le département de la Grande Anse .

Une analyse des dynamiques de surfaces agricoles en Artibonite menée par le Programme alimentaire mondial (PAM) en avril 2023, montre une réduction de près de 5 000 hectares de culture de contre-saison sur la plaine rizicole de l'Artibonite comparativement à 2018. Face aux enlèvements, à la violence, aux privations de terre et autres attaques perpétrées par les groupes armés, la main d'œuvre agricole est contrainte de se déplacer pour cultiver dans des zones plus sécurisées mais au rendement agricole moindre.

Les violences n'affectent pas que les agriculteurs. Les « Madan Sara » sont les nombreuses commerçantes qui partent au volant de camions de fortune à travers le pays récupérer les récoltes afin de les acheminer dans les marchés publics et les supermarchés de Port-au-Prince. Vitales pour la circulation des biens alimentaires, elles payent cher le passage

par les axes routiers sous le contrôle des gangs. Outre les nombreuses taxes, ainsi que les vols et détournements de biens par les groupes armés, elles sont régulièrement la cible d'enlèvements et de violences sexuelles et basées sur le genre. Lorsqu'elles ne peuvent passer ramasser les productions agricoles, dans les campagnes, les agriculteurs sont forcés de vendre leur récoltes à perte et une part significative est vouée à pourrir faute de débouchés.

Augmentation de 30% du nombre d'enfants souffrant de la malnutrition aiguë sévère.

Le nombre d'enfants souffrant d'émaciation sévère en 2023 a augmenté de 30% par rapport à 2022 avec plus de 115 600 cas en 2023, contre 87 500 en 2022²⁴. Près d'un enfant sur quatre souffre de malnutrition chronique qui entraîne des conséquences physiques durables. Le département de l'Ouest, où se situe la ZMPAP, a un taux de malnutrition aiguë de 7,5 %, soit 2 % de plus que la moyenne nationale. En Artibonite, le taux de malnutrition aiguë sévère est passé de 0,8% en 2020 à 1,7% en 2023²⁵.

Outre les difficultés pour fournir aux enfants une alimentation variée suffisamment nutritive, les maladies liées au manque d'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement de base participe à l'état de malnutrition de nombreux enfants. 45% de la population n'a pas accès à de l'eau potable, 61% aux installations sanitaires de base et 32% aux services d'hygiène de base²⁶.

A Despagne et à Fond Cochon dans le département de la Grande Anse, qui sont des localités éloignées et montagneuses, les communautés doivent stocker et consommer de l'eau de pluie non traitée. A Plicher, dans les hauteurs de Cavillon, malgré l'existence d'un captage, l'eau n'est pas disponible. Les points d'eau existant dans les bas-fonds sont souvent à une heure de marche des habitations.

22. Enfant placé dans une famille et employé à des tâches domestiques.

23. Appui au développement de la paysannerie grande anslaise

24. Enquête SMART 2023

25. <https://www.unicef.org/haiti/recits/combating-child-malnutrition-amidst-crisis-artibonite-haiti>

26. [Note de plaidoyer du secteur Eau Potable, assainissement et hygiène, septembre 2023](#)

1.2 Analyse et tendances des besoins humanitaires

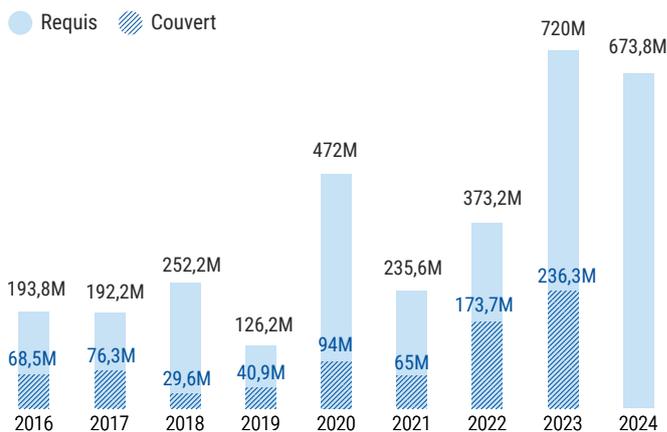
En 2024, les acteurs humanitaires cibleront 3,6 millions de personnes, soit 12% de plus qu'en 2023. Sous l'effet d'un exercice de priorisation budgétaire rigoureux et centré sur les urgences humanitaires, les besoins financiers exprimés sont passés de 720 millions en 2023 à près de 674 millions de dollars en 2024, soit une baisse de 6%.

La quasi-totalité des indicateurs humanitaires se sont détériorés sous l'effet principalement de la violence indiscriminée des gangs armés dont les zones d'influence ont continué de s'étendre et de s'affirmer au-delà de la Zone métropolitaine de Port-au Prince. Les variations les plus importantes concernent particulièrement le secteur de la protection avec une hausse de 131% du nombre de personnes à risque de violence basée sur le genre. Par ailleurs, le récession économique prolongé et l'insécurité grandissante a provoqué d'importants mouvements migratoires dans les pays voisins. Le périple migratoire de dizaines de milliers d'Haïtiens, en particulier en République dominicaine, s'achève bien souvent par des déportations forcées dans des conditions catastrophiques. Une dynamique qui s'est accélérée depuis le conflit qui oppose la République dominicaine et Haïti autour des droits d'exploitation de la rivière Massacre. Ainsi, le nombre de migrants ayant besoin de protection a augmenté de près de 400%.

La détérioration de la situation sécuritaire et la concentration de personnes déplacées dans des endroits confinés n'a fait qu'amplifier une situation sanitaire et en eau, hygiène et assainissement déjà critique en Haïti et créer un terrain fertile à la progression de l'épidémie de choléra. Ainsi, les Clusters santé et WASH enregistrent une augmentation de 4% et de 3% respectivement du nombre de personnes dans le besoin.

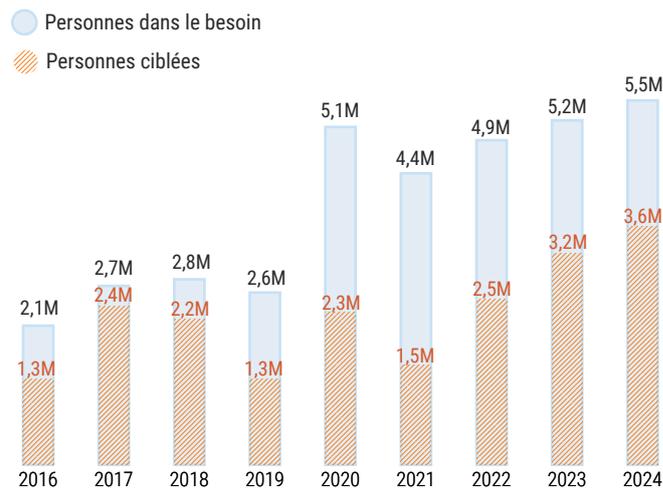
De son côté, le Cluster nutrition connaît une augmentation importante de 35% de personnes dans

Besoins financiers (USD), entre 2018 et 2024



Source : FTS, novembre 2023

Nombre de personnes dans le besoin comparé aux personnes ciblées, entre 2016 et 2024.



Source : OCHA, novembre 2023

le besoin en raison notamment de l'ajustement du pourcentage appliqué pour estimer le nombre de femmes enceintes et femmes allaitantes, qui est passé de 4% en 2023 à 7% en 2024 tel que recommandé au niveau global.

Un changement de méthodologie explique également les variations, mais à la baisse, du cluster éducation dont le nombre de personnes dans le besoin a baissé de 70% grâce à une meilleure priorisation autour de l'aide d'urgence des populations ayant subi des chocs.

Il en est de même pour le Cluster Abris/BNA dont le PIN a baissé de 24%.

Le Cluster sécurité alimentaire connaît une légère amélioration avec une baisse de 4% de personnes dans le besoin, en raison : i) de l'assistance alimentaire d'urgence qui a permis de couvrir 12% de la population analysée soit 49% de la cible globale du plan de réponse (HRP) 2023 ; ii) d'une amélioration de la production agricole et du renforcement des moyens d'existence dans certaines localités, comme au Nord-Est par exemple ;iii) de la disponibilité du carburant qui a facilité le transport des biens et produits alimentaire ;iv) de l'adaptation du circuit de transport pour contourner les zones de blocus des gangs et rendre disponibles les produits sur les marchés contribuant à une baisse relative du prix des denrées alimentaires.



PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

Des enfants attendent leurs mères qui reçoivent une formation en nutrition dispensée par OCCED'H, partenaire local de UNICEF. Photo: OCHA/Giles Clarke

1.3 Analyse des risques

Haiti appartient à la catégorie de sévérité « très élevée » sur l'indice de risques INFORM en raison de sa forte exposition aux aléas climatiques et géologiques ainsi qu'aux violences, du niveau élevé de vulnérabilité de la population et de la faiblesse des infrastructures et des capacités institutionnelles. Parmi les pays insulaires, Haïti est classé au 3 rang des pays ayant le plus fort indice de vulnérabilité aux changements climatiques.²⁷

Timeline des évènements climatiques les plus marquants

2013-2023

Tempête Sécheresse
 Inondation Tremblement de terre

Nombre d'aléas climatiques



Source : EM-DAT International Disaster Database, septembre 2023.

Une vulnérabilité extrême aux catastrophes naturelles et séismes.

La position géographique d'Haïti dans les Caraïbes en fait une région propice aux tempêtes tropicales et aux ouragans qui se forment généralement dans l'océan Atlantique et peuvent atteindre les côtes haïtiennes avec une force destructrice. Les régions côtières, notamment les zones basses et les bidonvilles densément peuplés, sont particulièrement vulnérables

aux inondations et aux glissements de terrain causés par ces phénomènes météorologiques. En 2016, l'ouragan de catégorie 4 Matthew a frappé Haïti. Les effets combinés du vent, des inondations du littoral et des pluies ont provoqué de fortes inondations, des glissements de terrain, et la destruction de nombreuses infrastructures, cultures agricoles et écosystèmes naturels. Au total, 546 personnes ont été tuées, plus de 175 500 personnes se sont déplacées, et environ 1,4 million de personnes ont eu besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

Par ailleurs, le pays est traversé par deux systèmes de failles : celle d'Enriquillo (long de plus de 600 km) qui touche la partie sud du pays, et celle Septentrional (long de plus de 800 km), qui concerne la partie nord. Ces deux systèmes ont donné lieu à des séismes historiques majeurs. Haïti a été frappé par un séisme de magnitude 7,0 en 2010 ayant entraîné la mort de plus de 200 000 personnes et plus récemment par un tremblement de terre de magnitude 7,2 en 2021, qui a tué plus de 2 200 personnes. Il existe une probabilité de 10% qu'Haïti connaisse un séisme dévastateur au cours des 50 prochaines années²⁸.

La précarité des abris dans les zones densément peuplées, inondables et à flanc de ravines font que le moindre choc entraînera des conséquences démesurées sur des populations déjà affaiblies par l'extrême pauvreté, les déplacements et l'insécurité. L'impact des changements climatiques continueront de se manifester par des perturbations dans les régimes de précipitations, des périodes de sécheresse prolongées et des hausses de température prononcées même dans des zones de haute altitude. Il existe une probabilité de plus de 25 % qu'au moins un période d'exposition prolongée à une chaleur extrême, entraînant un stress thermique, se produira au cours des cinq prochaines années²⁹.

27. (Maplecroft, 2017).

28. Think Hazard - Country Profile UNU-EHS Global Seismic Hazard Map (GEM)

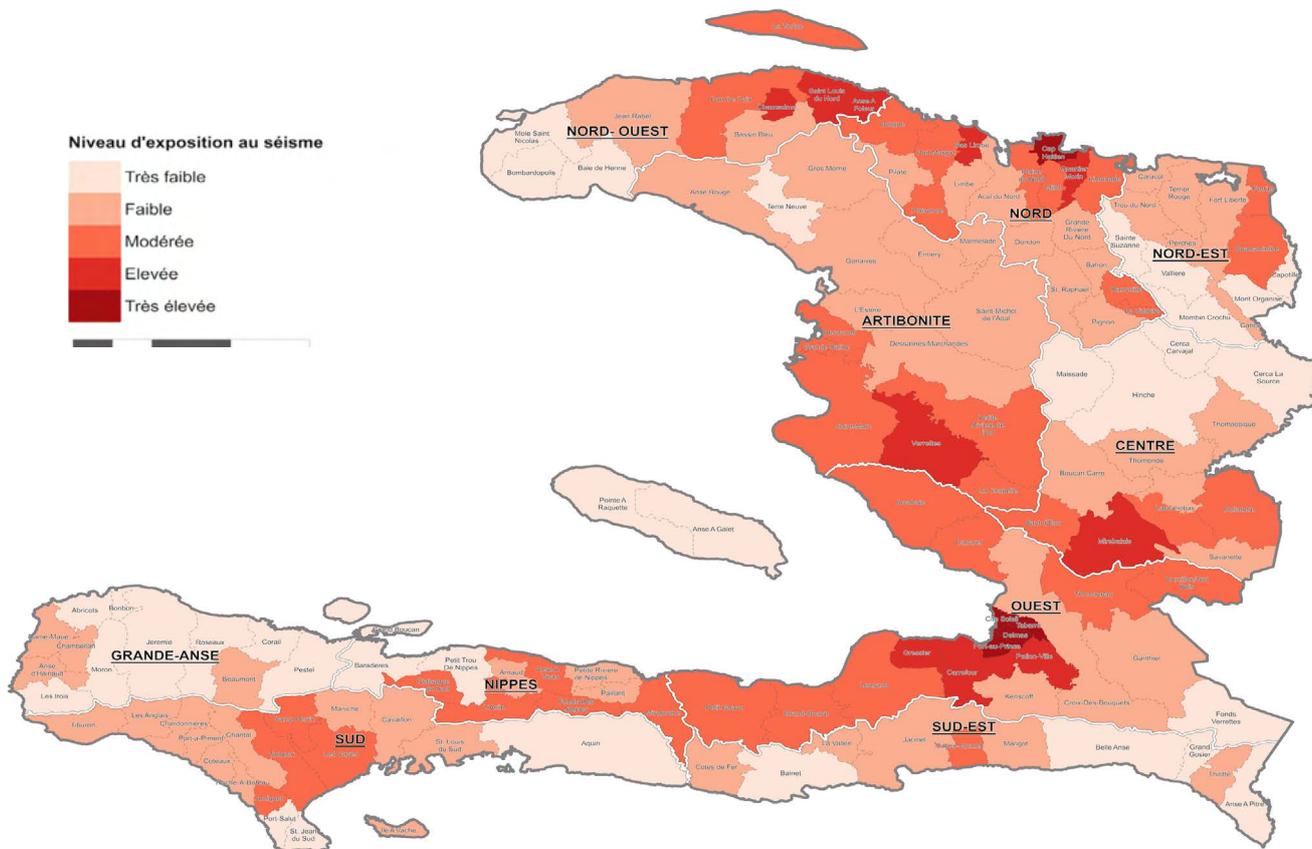
29. Think Hazard - Country Profile UNU-EHS Global Seismic Hazard Map (GEM)

L'insécurité, principal moteur de la crise humanitaire.

Les tendances actuelles en matière d'insécurité risquent de se maintenir³⁰. La Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS), autorisée par la résolution 2699 du Conseil de Sécurité de l'ONU le 2 octobre 2023 est attendu dans le pays sans qu'aucune date de déploiement ne soit encore connue et son impact sur l'amélioration de la sécurité ne sera pas immédiat.³¹ Il est probable que les groupes armés éviteront la confrontation directe avec la Mission qui parviendra à desserrer l'étau autour de la ZMPAP en ouvrant les principales voies d'accès. Toutefois, les gangs parviendront à maintenir leur système de gouvernance et pouvoir de contrôle, leurs activités dans leurs fiefs de la zone métropolitaine et leur mainmise sur les infrastructures et sources de revenus de l'Etat tels les ports et terminaux. La stratégie de

mouvement expansionniste en cours vers le sud et le nord pourrait se poursuivre afin de consolider des zones de repli et de sources de revenu si les activités de la mission ne se limitent qu'à Port-au-Prince. Ceci permettra aux gangs armés de consolider leur emprises dans les départements en dehors de la capitale. En cas d'affrontements armés, la violence, les blessés, décès, violences basées sur le genre, violations des droits de l'homme et déplacements de population augmenteront et pourraient attiser la colère de l'une partie de l'opinion publique défavorable au déploiement de la Mission, qui pourra affecter aussi l'acceptance et l'accès des acteurs humanitaires. Pour cette raison, la mise en place d'une cellule de dialogue et de liaison entre la communauté humanitaire et les acteurs de sécurité y inclut la PNH et la mission; et une campagne de plaidoyer et communication sur la distinction pour la population seront nécessaires.

Haïti : Exposition à l'aléa sismique - OIM/REACH, novembre 2023



30. Le «Global Organized Crime Index» (<https://ocindex.net/country/haïti>) une hausse de la criminalité pour Haïti et une baisse de la résilience entre 2021 et 2023.

31. Le document "IASC – EWEAR (Early Warning, Early Action and Readiness Analysis) Scenarios for Haïti", septembre 2023,

Détérioration des relations avec la République dominicaine et fermeture de la frontière.

Les tensions entre les deux pays risquent de s'accroître en l'absence d'une résolution du conflit les opposant quant aux droits d'exploitation de la rivière Massacre. Il est probable que la tendance à la hausse des rapatriements forcés de migrants haïtiens s'accroisse, créant de nouveaux besoins humanitaires. Selon FEWSnet, il est également possible que les quatre départements (Nord-Est, Nord, Centre, Sud-Est et Ouest), susceptibles d'être plus affectés par la fermeture de la frontière dominicaine par le gouvernement dominicain, connaissent une augmentation du nombre de personnes en phase 3 de l'IPC. En septembre, peu de jours après la fermeture de la frontière, le PAM signalait déjà une augmentation de 6% du panier alimentaire dans le département du Nord-Est et la proportion de personnes qui déclarent avoir adopté des stratégies d'adaptation négative est de 53 pour cent plus élevée que l'année dernière. Il est à craindre que cette proportion augmente si les nombreuses familles employées en République dominicaine continuent d'être privées de leurs maigres sources de revenus.

Une épidémie de choléra difficile à maîtriser.

Les niveaux élevés d'insécurité, des pénuries de carburant et l'instabilité économique, constituent des défis majeurs dans la réponse à l'épidémie de choléra car ils limitent l'accès aux services de base tels que la santé et l'eau, l'hygiène et assainissement dans de nombreux quartiers de la capitale et du pays avec un risque de résurgence ou d'extension du choléra. Les difficultés d'accès à certaines zones touchées continueront d'entraver la surveillance épidémiologique,

l'installation de points de réhydratation orale (ORP) et de centres de traitement du choléra (CTC), le transport des patients vers les CTC, la promotion de la santé et les activités communautaires en eau hygiène et assainissement.



PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

Rues inondées de la zone métropolitaine de Port-au-Prince suite à un épisode de pluies torrentielles le 3 juin, qui ont provoqué des crues soudaines et des glissements de terrain dans sept des dix départements du pays. A chaque épisode pluvieux, des tonnes de déchets sont charriés par les eaux vers le bas de la ville. Photo: OCHA

Partie 2 :

Stratégie de réponse humanitaire

En 2024, la communauté humanitaire articulera sa réponse autour de **deux objectifs stratégiques (OS)**:

Objectif stratégique 1

PERSONNES CIBLÉES

2,2M

Fournir une réponse multisectorielle d'urgence à 2,2 millions de personnes dans les zones affectées par des chocs soudains liés à l'insécurité, aux mouvements forcés de populations, aux catastrophes naturelles et épidémies.

Objectif stratégique 2

PERSONNES CIBLÉES

3,6M

Mettre en œuvre des activités de renforcement de la résilience de 3,6 millions de personnes, y compris par des actions qui favorisent les solutions durables et la préparation aux urgences

Trois piliers stratégiques

PILIER 1:

Une réponse localisée qui tire parti des avantages comparatifs des acteurs locaux

Les 35 organisations non gouvernementales et organisations communautaires de base haïtiennes que le groupe de coordination inter clusters (ICCG) a consulté dans huit départements entre août et septembre tirent la même conclusion que résume l'ONG locale ACODEP :

« Les acteurs locaux et communautaires ne sont pas suffisamment consultés alors qu'ils possèdent un avantage comparatif certain compte tenu de leur connaissance du terrain et leur implantation dans

les communautés les plus reculées. Plus mobiles et agiles, leurs capacités de réaction est sensiblement plus rapide que celle des organisations internationales. ».

A CODEP, ONG locale

Cependant, malgré leur rôle crucial dans la réponse humanitaire, ces acteurs locaux font généralement face à des défis majeurs tels que le manque de financement, le manque de partenariats équitables avec les intervenants internationaux, et surtout, une capacité limitée (manque de ressources humaines qualifiées, de capacités opérationnelles, etc.).

Pour concrétiser davantage l'approche de la localisation, les partenaires humanitaires ont convenu, lors de l'atelier HPC 2024, d'engagements concrets articulés autour de trois axes: le renforcement des capacités des acteurs locaux, la continuité de leur participation active aux mécanismes de coordination et l'accès aux financements.

Renforcement des capacités. Le renforcement et le soutien des capacités institutionnelles des ONG et des acteurs nationaux/locaux devraient être réalisés de manière durable à travers des partenariats authentiques et équitables, dépassant le simple cadre de la sous-traitance. Il s'agit de l'un des grands chantiers du CLIO, plateforme regroupant 80 ONG nationales et internationales, qui envisage en 2024 la création de coalitions d'ONG au sein d'un mécanisme de coordination, garantissant le partage d'informations, d'enseignements, de bonnes pratiques et des boîtes à outils pour des réponses et des initiatives de programmation efficaces, de qualité et fondées sur des principes, menées localement en Haïti.

La continuité de la présence des ONG dans les mécanismes de coordination : Depuis 2021, l'équipe humanitaire pays a pris la décision d'intégrer davantage d'ONG nationales. En 2023, cinq ONG nationales sont représentées dans l'équipe humanitaire pays (EHP). L'implication des acteurs locaux dans toutes les structures de coordination, tant au niveau stratégique qu'opérationnel continuera à être encouragée. Les ONG nationales et locales seront invitées à davantage intégrer les structures de coordination sectorielles pour une meilleure prise en compte et visibilité de leurs efforts dans la réponse et l'accès aux financements.

Accès aux financements. Selon les données du Financial Tracking Service (FTS), seuls 2,5% du financement alloué dans le cadre du Plan de réponse humanitaire pour Haiti (HRP) 2023 ont été attribués aux organisations nationales. Toutefois ce chiffre ne traduit pas nécessairement les financements directs des ONG internationales ou des agences des Nations Unies aux ONG locales/nationales.

PILIER 2:

Une réponse priorisée qui tient compte des liens de complémentarité avec les acteurs de développement et de paix

Les problématiques humanitaires en Haïti sont multidimensionnelles, complexes, chroniques, récurrentes et découlent de plusieurs années de manque d'investissement dans plusieurs secteurs clés du développement. Ce contexte exige des différents acteurs à dépasser la dichotomie classique entre urgence et développement. C'est dans cette optique que la stratégie de réponse humanitaire de laquelle découle les plans sectoriels est centré sur les besoins humanitaires urgents et les interventions de résilience pour les personnes les plus vulnérables tout en identifiant les actions indispensables à entreprendre par le Gouvernement, les acteurs de développement et de paix. Ceci inclut la stratégie du gouvernement pour les personnes déplacées internes, dans une perspective de solutions durables.

A cet effet, la mise en œuvre cohérente et coordonnée des priorités humanitaires, de développement et de paix demande une approche intersectorielle (au-delà des clivages) à travers une meilleure collaboration

PROBLÉMATIQUES PRIORITAIRES	RÉPONSE HUMANITAIRE PLANIFIÉE	DOMAINES POUR UN PLAIDOYER EN FAVEUR DES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT ET DE PAIX (Y INCLUS LE GOUVERNEMENT)
Protection	<p>Prise en charge holistique des cas de protection, y compris la protection des enfants et la protection des migrants.</p> <p>Renforcement des services de protection et de référencement aux structures appropriées.</p> <p>Appui pour des abris d'urgences pour les déplacés.</p> <p>Distribution des kits NFI pour les plus vulnérables, y compris les déplacés et famille d'accueil.</p> <p>Appui psycho sociale et santé mentale</p> <p>Renforcement des structures communautaires de protection et de prise en charge.</p> <p>Prévention des risques de protection de l'enfant (séparation familiale, VBG et association avec les gangs) à travers la sensibilisation</p> <p>Coordination et gestion des sites pour améliorer les conditions de vie dans les sites de personnes déplacées.</p> <p>Appui aux retours volontaires à travers un paquet d'assistance convenu.</p>	<p>Renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des structures de prise en charge (sanitaire, psychologique, judiciaire, etc.).</p> <p>Soutien à la cohésion sociale et renforcement des structures communautaires.</p> <p>Soutien aux activités communautaires de médiation de conflits et prévention contre la violence.</p> <p>Soutien aux activités socio-économiques et rémunératrices de revenu pour les survivantes de VBG.</p> <p>Améliorer la localisation en renforçant la capacité institutionnelle et leadership des organisations nationales, y compris les associations de femmes, les OSC de jeunes, et les OSC de personnes vivant avec un handicap.</p> <p>Appuis durables aux initiatives de retour ou de relocalisation des déplacés, y compris à travers l'appui à la reconstruction des maisons.</p> <p>Appui durable à la réinsertion des enfants associés aux gangs armés.</p> <p>Appui pour des solutions durables à la réintégration des migrants.</p> <p>Accompagnement au retour durable des PDI.</p>

PROBLÉMATIQUES PRIORITAIRES	RÉPONSE HUMANITAIRE PLANIFIÉE	DOMAINES POUR UN PLAIDOYER EN FAVEUR DES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT ET DE PAIX (Y INCLUS LE GOUVERNEMENT)
<p>Accès aux services sociaux de base</p> <p>Santé</p> <p>Education</p> <p>Eau, Hygiène et Assainissement</p>	<p>Appui aux soins de santé d'urgence.</p> <p>Réponse d'urgence au choléra, aux besoins de base des populations déplacées, des rapatriés forcés ainsi que des populations sinistrées par des aléas hydrométriques.</p> <p>Soutien à l'éducation d'urgence pour les enfants déplacés et familles d'accueil (problématique de l'occupation des salles de classe par les PDI)</p>	<p>Appuyer le système de gestion et de traitement des déchets et les systèmes d'assainissement tels que les canaux de collecte et d'évacuation des eaux usées.</p> <p>Construction/réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires, éducatives et des infrastructures et systèmes d'approvisionnement en eau potable (SAEP).</p> <p>Réhabilitation et extension des infrastructures.</p> <p>Appui à la surveillance épidémiologique.</p> <p>Renforcement des capacités opérationnelles des centres de santé /hôpitaux et l'approvisionnement en médicaments.</p> <p>Renforcement des capacités des ressources humaine de santé pour la préparation et la réponse aux urgences de santé et multisectorielle.</p> <p>Soutenir un programme de vaccination national dans le pays.</p> <p>Renforcer l'appui institutionnel des structures en charge de fournir les services sociaux de base (Ministère de la santé, Ministère de l'éducation, DINEPA, etc).</p>
<p>Sécurité alimentaire</p> <p>Insécurité alimentaire</p> <p>Malnutrition</p>	<p>Distribution de vivres ou de cash.</p> <p>Soutien aux cantines scolaires.</p> <p>Prise en charge des cas de malnutrition aiguës et modérés.</p> <p>Appui aux moyens de subsistance.</p>	<p>Renforcement de la protection de l'agriculture haïtienne (subventions aux producteurs et augmentation progressive des taxes d'importation sur les produits alimentaires).</p> <p>Appui durable pour améliorer et diversifier la production agricole.</p> <p>Promouvoir l'accès des productrices et producteurs agricoles aux intrants de qualité.</p> <p>Développement des filières agricoles, élevage et pêche.</p> <p>Soutien des capacités institutionnelles et opérationnelles de prise en charge des cas de malnutrition.</p> <p>Développement d'activités agricoles et de sécurité alimentaire sensibles à la nutrition (« agriculture de santé publique »)</p> <p>Développement des filets sociaux réactifs aux chocs.</p>
<p>Logistique/accès</p>	<p>Mettre des services logistiques (aériens, routiers, maritimes) au bénéfice des acteurs afin de permettre l'accès des populations ciblées à l'assistance humanitaire et aux services essentiels.</p> <p>Soutenir l'homologue national dans la coordination des interventions d'urgence.</p>	<p>Réhabilitation des routes et pistes cruciales pour acheminer l'aide d'urgence.</p> <p>Renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des structures de gestion des risques de désastres avec un accent particulier sur la capacité opérationnelle de la protection civile haïtienne en matière de réponse d'urgence.</p>

et de coordination en termes de synergie et de complémentarité de la part de tous les acteurs en soutien aux efforts du gouvernement Haïtien.

De façon concrète, il s'agira pour les acteurs humanitaires de répondre aux besoins urgents et de résilience des populations et d'identifier des opportunités dans des espaces géographiques ou sur problématiques spécifiques afin de mieux articuler une réponse collective et holistique avec les acteurs

de développement, de paix et le Gouvernement afin de contribuer à la réduction durable de leur vulnérabilité. Ceci permettra d'encourager et de renforcer la programmation conjointe d'un ensemble d'interventions complémentaires de sorte à garantir un continuum pour maximiser l'impact des ressources disponibles et utilisées pour les populations. Ce plaidoyer se fera autour des trois priorités humanitaires qui sont la Protection, l'accès aux services sociaux de base et la sécurité alimentaire.

PILIER 3:

Une réponse responsable et protectrice où les mécanismes de redevabilité, de PEAS et l'intégration du genre jouent pleinement leur rôle.

L'égalité du genre dans la réponse humanitaire.

Adoptée en juillet 2021, la Feuille de route sur l'égalité du genre a permis aux différents acteurs de se mobiliser en vue de la promotion coordonnée de l'égalité du genre et autonomisation des femmes et filles en contexte humanitaire. Sa mise en œuvre a facilité l'atteinte de résultats significatifs. Toutefois, la prise en compte systématique des besoins et priorités sexospécifiques reste un vrai défi. Les problèmes majeurs concernent : les gaps dans la compréhension de ces besoins et priorités principalement dû à la non systématisation de collecte et analyse des données désagrégées par sexe/âge et autres diversités ; le déficit de capacités techniques dans le domaine ; la faible considération des organisations féminines et féministes dans la réponse humanitaire ; la vulnérabilité économique accrue des femmes et filles, la généralisation des violences sexuelles et violences basées sur le genre et, les normes inégalitaires de genre fortement ancrées dans la société haïtienne. Aussi, les crises et déplacements forcés continuent d'affecter les relations intra familiales et communautaires, les capacités de résilience des hommes, femmes, filles et garçons dans leur diversité, dans un contexte où l'égalité de genre reste un potentiel inexploité.

Une réponse humanitaire en Haïti qui place les personnes affectées au centre devrait, dans un tel contexte, soutenir une intégration systématique et cohérente des dimensions de genre, d'inclusion et de diversité, y compris à travers une allocation suffisante des ressources humaines et financières.

Les six impératifs pour une meilleure prise en compte de l'égalité du genre et autonomisation des femmes et filles dans la réponse humanitaire en Haïti seront vulgarisés tout au long du cycle de programmation humanitaire et seront accompagnés d'un cadre de suivi et évaluation en vue de son opérationnalisation. Le Réseau pour l'Égalité du Genre dans l'Action Humanitaire en Haïti (REGAH) continuera à mobiliser

et soutenir la communauté humanitaire en vue de la réalisation de ces six impératifs. Le REGAH mènera, entre autres, des actions de plaidoyer sur la base d'évidences, de renforcement de capacités, d'appui au développement et standardisation des outils de coordination, etc. Le REGAH renforcera également sa coordination décentralisée dans les autres départements clés de la réponse humanitaire. Le cadre de suivi et évaluation a été mis en place de manière à favoriser une redevabilité commune. Il guidera sur la méthodologie de collecte des données pour suivre les progrès des résultats et rendre compte à l'EHP et autres cadres de coordination pour améliorer la programmation humanitaire. Les agences/organisations jouant le rôle d'agent lead seront chargées de collecter et de rassembler les données pour les indicateurs sélectionnés. Un rapport sera produit trimestriellement sur ces indicateurs, expériences de terrain et recommandations.

Les six impératifs pour la prise en compte de l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et filles dans la réponse humanitaire - 2024



Désagrégation systématique des données par sexe/âge/handicap et autres diversités dans le cycle de programmation humanitaire



Appui aux clusters à travers des points focaux genre formés



Évaluations et analyses genre pour orienter les actions



Participation significative et influence des organisations de promotion de l'égalité du genre, y compris les organisations humanitaires dirigées par les femmes



Promotion du marqueur genre et âge du IASC dans le cycle de programmation humanitaire



Autonomisation et actions de protection (y compris de lutte contre les VBG) des femmes et filles à travers l'intégration transversale et des approches ciblées par tous les clusters/AoR

Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS).

Le pays fait face à des crises multiples, simultanées et consécutives qui exacerbent la vulnérabilité des

populations. Les systèmes de protection, y compris les mécanismes de rétroaction et de plaintes sont affaiblis en raison du déplacement forcé de la population, de la pénurie de services essentiels et, parfois, du manque de confiance de la population haïtienne en raison de l'historique d'exploitation et d'abus sexuels en Haïti. En outre, l'arrivée de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) accentue l'urgence de renforcer la PEAS. L'intégration des mesures de prévention et de préparation à répondre aux EAS permet d'améliorer la protection des populations vulnérables et la restauration de la confiance. Ces actions sont essentielles pour répondre aux besoins des personnes affectées tout en renforçant la culture de redevabilité au sein de la communauté humanitaire.

Recommandations transversales:

- Intégrer le module PEAS dans les formations des secteurs/clusters.
- Intégrer la sensibilisation sur la PEAS, y compris l'affichage des supports de communication dans les sites d'intervention et durant les distributions
- Améliorer la communication avec les communautés pour renforcer les mécanismes de gestion des plaintes.
- Promouvoir la mise en place et le maintien de mécanismes de signalement sûrs, fonctionnels et accessibles pour le personnel, les survivants et la communauté.
- Garantir la disponibilité d'une assistance de qualité aux survivants d'EAS.
- Encourager la participation des membres des secteurs/clusters au réseau et formations PEAS.

Recommandations spécifiques pour chaque cluster/secteur :

Protection:

- Promotion de l'engagement communautaire et renforcement de la redevabilité à travers la stratégie globale sur la redevabilité aux populations affectées (AAP), intégration du module PEAS dans les formations du secteur, intégration des questions PEAS dans les évaluations régulières des risques, collaboration avec les partenaires pour établir ou renforcer des mécanismes de plainte inter-agence et communautaires accessibles aux populations affectées dans toutes les zones prioritaires de réponse.

Violences basées sur le genre (VBG) et Protection de l'enfant (PE) :

- Favoriser les approches sensibles à l'âge et au genre dans la planification, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation des programmes/projets requis.
- Sensibiliser les partenaires du secteur aux bonnes pratiques, aux directives et aux normes telles que la circulaire du Secrétaire général des Nations unies sur les dispositions spéciales pour la PEAS, la protection de l'enfant et les mécanismes de signalement établis pour les cas d'EAS.
- Evaluer régulièrement la satisfaction des bénéficiaires en incluant les femmes, les enfants et les groupes minoritaires sur la qualité et l'efficacité des services et de l'assistance humanitaire.
- Partager régulièrement les circuits de référencement VBG et PE pour permettre de fournir une assistance de qualité aux survivants d'EAS.

Redevabilité envers les personnes affectées

L'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) 2023 indique que 84% des ménages enquêtés ne connaissent pas les mécanismes de retour d'informations et de plaintes et 89% de cette population enquêtée indique ne pas connaître les critères de sélection des bénéficiaires. Ces résultats font écho aux enquêtes réalisées les années précédentes (analyse de redevabilité de 2022 par IMPACT, enquête GTS 2021, enquête UNICEF 2022). La série de consultations avec 35 ONG locales et nationales a également mis en lumière le manque d'implication des acteurs locaux et communautaires et un dysfonctionnement des mécanismes de plainte. Par ailleurs, l'approbation par le Conseil de sécurité du déploiement de la MMAS, en soutien à la Police Nationale Haïtienne, vient reconfigurer l'échiquier opérationnel des acteurs humanitaires, particulièrement pour la redevabilité. L'opinion publique négative des expériences de missions internationales passées indiquent l'obligation et le bien-fondé d'une stratégie commune sur la redevabilité et la communication bidirectionnelle avec les communautés.

Cette stratégie sera mise en œuvre en 2024 autour des priorités suivantes :

- La mise en commun des analyses de redevabilité (besoins, plaintes et rétro-informations) avec des indicateurs de suivi des interventions et projets qui répondent aux besoins.
- La mise en place d'une plateforme commune à la disposition de la communauté humanitaire comprenant la génération de données désagrégées ainsi que le partage d'information, entre les acteurs, et avec les communautés.
- L'établissement d'un système collectif pour renforcer la participation, collecter, traiter et analyser les points de vue et les feedbacks des populations ciblées et à risque en vue d'informer et orienter les décisions et projets de réponse humanitaire.
- Le renforcement des capacités des acteurs locaux, et des mécanismes communautaires existants.
- Le renforcement de la visibilité et la documentation des bonnes pratiques à travers différents canaux et outils pour assurer la redevabilité en particulier vis-à-vis des personnes dans le besoin.

- les programmes humanitaires soient conçus pour être accessibles aux bénéficiaires.

Centralité de la protection dans l'action humanitaire

En octobre 2023, une stratégie de protection 2023-2024 de l'EHP a été validée. Quatre priorités stratégiques en lien avec le rôle de l'EHP ont été identifiées, et celles-ci ont un lien étroit avec le pacte de responsabilité de l'EHP en Haïti. Un cadre de suivi est proposé pour chacune des 15 actions à mettre en œuvre par l'EHP. Il a été accordé que cette stratégie sera actualisée après six mois, ou à l'arrivée de la MMAS. Le cluster protection briefera trimestriellement l'EHP sur son état d'avancement. Pour mettre en œuvre la centralité de la protection, les acteurs humanitaires se sont engagés à ce que:

- les programmes humanitaires ne nuisent pas aux bénéficiaires et des mesures de précaution sont mises en œuvre, notamment pour assurer la confidentialité et la protection des données ;
- les risques de protection des programmes humanitaires soient analysés et des mesures correctives mises en place ;
- l'action humanitaire renforce les capacités des bénéficiaires et la connaissance de leurs droits ;

2.1 La programmation cash en Haïti

En 2023, la coordination des activités de transferts monétaires en Haïti ainsi que l'harmonisation des transferts à usages multiples ont été les priorités-clés du Groupe de Travail sur les Transferts Monétaires (GTTM/CWG). En effet, en alignement avec le Plan de Réponse Humanitaire (PRH/HRP) de 2023, le GTTM a priorisé la mise à jour des outils et des recommandations techniques sur la valeur de transfert, de plaider pour la digitalisation des transferts et d'harmoniser les méthodologies de ciblage, en plus du renforcement de la coordination au sein de l'instance de coordination.

Dans le cadre d'un processus consultatif et multisectoriel, le panier de dépenses minimums non-alimentaire (MEB) a été mis à jour. Ses composantes ont été actualisées afin de refléter les besoins des populations en situation de vulnérabilité. Une Initiative Conjointe de Suivi des Marchés a, par la suite, été lancée afin de chiffrer ce panier et d'aboutir à une valeur de transfert non-alimentaire à usages multiples et adaptée aux besoins. Ces travaux d'analyse des marchés devraient permettre de renforcer l'harmonisation de la valeur de transfert en Haïti et d'améliorer la qualité des programmes d'assistance monétaire.

Les transferts monétaires en appui aux populations déplacées

Le GTTM, à travers un mécanisme de coordination *ad-hoc* instauré en 2023 en réponse à la crise des déplacés en Zone Métropolitaine, poursuivra les efforts de coordination des interventions dans les zones affectées par la violence menant aux déplacements forcés des populations. En effet, des mécanismes de coordination, d'abord d'urgence, puis de relèvement, seront renforcés et documentés pour appuyer les organisations humanitaires dans la programmation de leurs interventions en cash : assistance monétaire

d'urgence, appui monétaire pour la relocalisation, appui aux familles d'accueil des PDI.

Les transferts monétaires à usages multiples & renforcement des capacités

En réponse aux priorités exprimées par les membres du GTTM, des recommandations plus approfondies sur l'assistance monétaire en réponse à des besoins sectoriels seront mises en place : *Cash pour la nutrition*, *Cash pour la santé* etc... La valeur de transfert à usages multiples et le suivi régulier des marchés permettront d'intégrer de nouvelles méthodologies de calculs des besoins sectoriels et de diversifier les approches d'interventions sectorielles via des modalités d'assistance adaptées : 1) Transferts monétaires digitaux, lorsque possible ; 2) Coupons électroniques ou en papier ; 3) Cash en enveloppe etc.

Des formations exhaustives sur la conception, le ciblage, la mise en œuvre, le suivi et évaluation de programmes de transferts monétaires seront offertes aux membres GTTM pour améliorer la qualité de la programmation humanitaire de l'assistance monétaire de façon continue.

La réactivité aux chocs comme mécanisme institutionnalisé d'assistance

En accordance avec l'objectif stratégique 2 de la réponse humanitaire, le GTTM renforcera le plaidoyer pour une coordination améliorée de ses membres avec les programmes gouvernementaux incluant des mécanismes de réponses aux chocs institutionnalisés (Ministère des Affaires Sociales et du Travail, Direction Générale de la Protection Civile). En effet, le GTTM se coordonnera avec ses partenaires au niveau gouvernemental pour faciliter l'activation des mécanismes de réactivité aux chocs des filets sociaux et pour assurer la mise en place de programmes d'assistance monétaire dans les zones affectées par des chocs covariants sous l'égide du Gouvernement. Les procédures opérationnelles institutionnalisées et les leçons apprises de programmes de protection sociale réactive aux chocs seront largement diffusées afin de renforcer les connaissances techniques des membres du GTTM sur cette

thématique-clé, à l'intersection du nexus humanitaire-développement-paix.

Les approches anticipatoires en préparation aux urgences

De même que le GTTM renforcera la coordination des programmes de transferts monétaires en réponse aux chocs, le groupe se penchera sur de nouvelles approches anticipatoires de préparation aux catastrophes naturelles et aux épidémies. L'intégration d'actions anticipées pour les chocs prévisibles (ex : tempêtes, ouragans) pour la programmation de la réponse humanitaire de 2024 via des mécanismes de transferts variés pourrait être explorée et coordonnée par le GTTM. Ceci afin d'atténuer les pertes et l'impact des chocs sur les populations et sauvegarder les moyens de subsistance en amont des chocs covariants.



PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

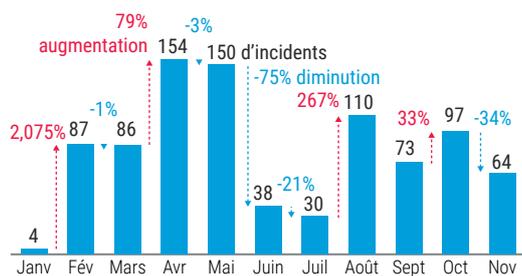
Une femme donne l'empreinte de son pouce pour signer la réception d'un bon d'achat. Photo: Plan International

2.2 Capacités opérationnelles et accès

Cadre de suivi et de rapportage des incidents liés à l'accès :

De janvier à novembre 2023, 893 incidents liés à l'accès ont été enregistrés à travers le cadre de suivi et de rapportage des contraintes d'accès (AMRF) avec une évolution en dents de scie et des pics aux mois d'avril et mai. Ces pics ont été imputés aux violences entre la police et les gangs armés d'une part, et d'autre part entre les gangs armés. Cette violence a eu comme corollaires, des restrictions régulières de mouvement des acteurs humanitaires à l'intérieur du pays occasionnant des retards dans les opérations de réponse aussi bien dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince que vers les départements du Sud et de l'Artibonite. Les mois de mai et juin ont connu une baisse des incidents attribuables aux épisodes de justice populaire appelés «Bwa Kale». Néanmoins, la violence entre les groupes armés s'est accrue à Bel-Air, La Saline et Bas-Delmas entraînant des déplacements de populations.

Tendance des incidents d'accès humanitaires entre janvier et novembre 2023



Source : groupe de travail Accès et ARMF OCHA, novembre 2023

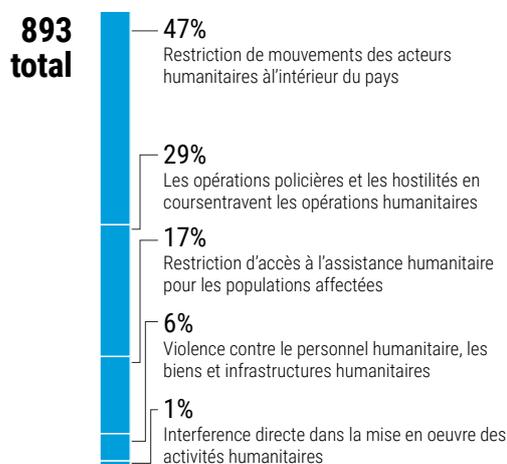
Les principales contraintes notifiées sont les restrictions du mouvement des acteurs humanitaires à l'intérieur du pays (47%) ; les opérations de police et les hostilités entre les groupes armés - entravant les opérations humanitaires (29%) ; les restrictions

d'accès de la population aux services essentiels (29%); les restrictions d'accès à l'assistance humanitaire pour les populations affectées (17%). D'autres types de contraintes d'accès ont été signalés : la violence à l'encontre du personnel et des infrastructures humanitaires (6%) ; l'interférence directe dans la mise en œuvre des activités humanitaires (1%). Malgré leur faible pourcentage, en réalité ces derniers types de contraintes à un impact considérable dans la mesure où elles entravent l'accès de milliers de personnes aux services sociaux de base tels que la santé et l'éducation.

La majorité des incidents d'accès ont été signalés dans les départements de l'Ouest, soit 70%, et de l'Artibonite, soit 14% du total des 893 incidents d'accès. Les périodes d'avril à mai et le mois d'août 2023 ont connu le plus grand nombre d'incidents d'accès dans ces départements.

Types de contraintes

Les types de contrainte d'accès (%) les plus récurrentes entre janvier et novembre 2023



Source : groupe de travail Accès et ARMF OCHA, novembre 2023

Aperçu de la sévérité des contraintes d'accès de septembre à novembre 2023

L'accès reste possible dans tous les départements, bien que conditionné par un dialogue basé sur les normes et principes humanitaires avec les acteurs de la violence et des leaders communautaires. Il importe de noter que beaucoup de communes sont

enclavées du fait de l’environnement physique et des limites liées aux moyens logistiques adaptés au terrain, particulièrement en saison pluvieuse (Sud : Ile à Vache, Chantal et Maniche, Ouest : Fonds Verrettes, Cornillon, Artibonite : Anse Rouge, St Michel, Terre Neuve, entre autres).

Au troisième trimestre de l’année 2023, les acteurs humanitaires ont jugé que sur les 53 communes des 3 départements (Artibonite, Sud et Ouest) concernées par le suivi de la sévérité des contraintes d’accès, 14 sont difficiles d’accès (26,41%), 25 font face à des contraintes d’accès modérées (47,16%) et 14 présentent des contraintes d’accès faibles (26,41%).

Par rapport au deuxième trimestre, l’Artibonite est le département qui a le plus connu une exacerbation des contraintes d’accès en raison de l’activisme des gangs armés et leur influence sur les zones d’intérêt humanitaire telle que le Bas Artibonite.

Les principaux facteurs qui agissent sur la sévérité de l’accès sont: le caractère dynamique de l’expansion des gangs armés nécessitant une réadaptation continue au contexte dans le cadre du plaidoyer pour l’accès, le blocage récurrent des routes nationales menant vers le Nord, le Sud et le Centre du pays, la dégradation des infrastructures routières due à l’érosion hydrique.

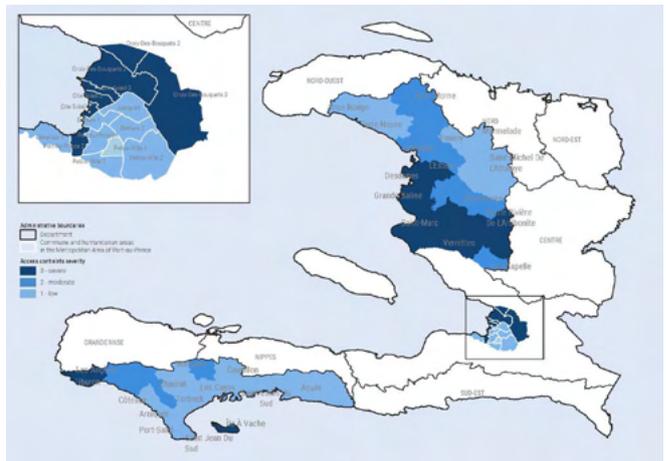
Perspectives

- Face aux contraintes d’accès, les travailleurs humanitaires continuent d’adapter leurs stratégies à la situation actuelle, en mettant l’accent sur l’engagement communautaire, l’inclusion et la redevabilité envers les personnes affectées.
- Pour un meilleur accès, un engagement plus accru des donateurs est nécessaire pour l’établissement et le maintien des partenariats solides et coordonnés avec les organisations locales pour atteindre les personnes les plus vulnérables dans les zones les plus difficiles d’accès. Ainsi, il est capital de soutenir la localisation à travers le renforcement des capacités des communautés à faire face aux chocs, et à s’en remettre durablement dans une approche intégrant le Genre dans toutes ses dimensions.

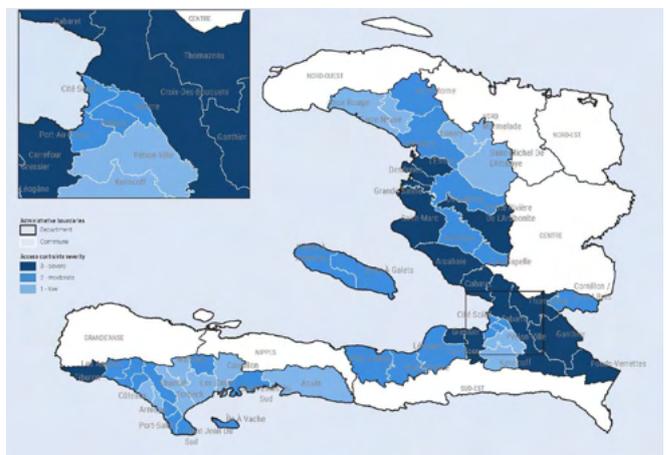
- Ce soutien doit se poursuivre, ainsi que pour le plaidoyer, la négociation humanitaire, la gestion de l’information, une coordination basée sur les principes avec les acteurs de la sécurité et une communication effective à grande échelle sur les principes et l’action humanitaires, en mettant l’accent sur la protection de la population, notamment celle vivant dans les zones les plus difficiles d’accès.
- Les outils d’analyse et de conseil en matière d’accès permettent au Groupe de Travail Accès d’assurer une compréhension des enjeux de l’accès tout en facilitant la prise de décisions en matière de plaidoyer pour l’amélioration de l’accès des populations et des acteurs humanitaires.

Sévérité des contraintes d'accès

Trimestre 1, 2023



Trimestre 2, 2023



Partie 3 : Analyse et réponse sectorielle



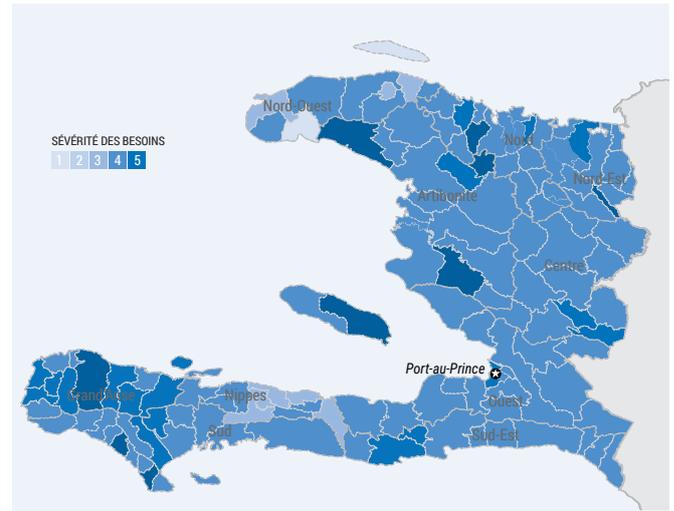
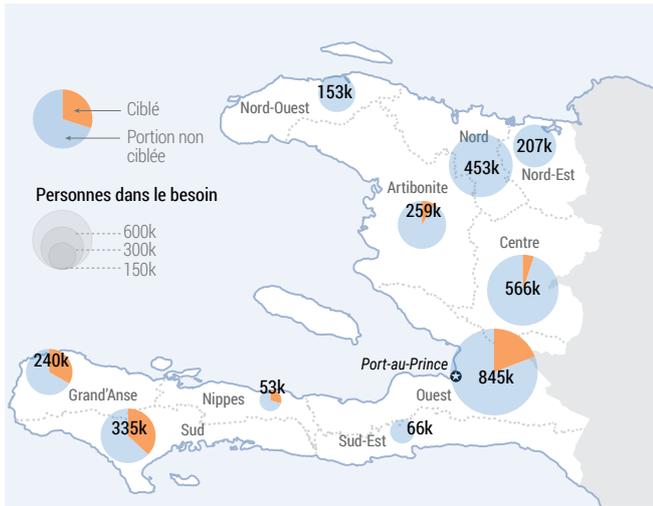
PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

Assistance aux personnes déplacées dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP). Photo: OIM

3.1 Abris et biens non-alimentaires



PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
3,2M	430,3k	55,7M	15



Objectif 1

Assurer l'accès immédiat (1 à 3 mois) à une réponse d'abris et BNA pour les ménages déplacés internes, les familles d'accueil et les autres ménages plus vulnérables affectés par un choc donné. **En lien avec OS 1**

Objectif 2

Décongestionner et améliorer les conditions de vie dans les sites de personnes déplacées internes afin de réduire les risques de protection et la propagation des maladies. **En lien avec OS 1**

Objectif 3

Améliorer l'accès au logement digne et décent en utilisant des techniques de réhabilitation locale qui permettent aux bénéficiaires une transition vers les solutions durables. **En lien avec OS 2**

Objectif 4

Renforcer la préparation aux catastrophes et la capacité de réaction en améliorant l'accès à des sites de relocalisation sûrs et dignes, tout en prépositionnant

des stocks d'urgence en BNA et en renforçant la gestion des stocks et les capacités de distribution, garantissant ainsi une réponse humanitaire plus efficace et plus efficiente en temps de crise. **En lien avec OS 2**

Analyse des besoins

En 2023 les analyses de la MSNA démontrent que 4,6 millions de personnes ont un besoin d'accéder à un logement sûr et adéquat, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas en mesure d'accomplir leurs fonctions domestiques par manque d'accès aux biens non alimentaires. De ce total, 3,2 millions de personnes sont évaluées comme ayant besoin d'une aide humanitaire dans le secteur.

Plus de 200 000 personnes ont été déplacées pour se réfugier en famille d'accueil ou dans un site spontané en raison de la violence des gangs. En six mois, le nombre total de personnes déplacées en famille d'accueil est passé de 75% à 55%, et celui

dans les sites spontanés a augmenté de 25% à 45%. Le prolongement de la crise a en effet augmenté la pression sur les familles d'accueil, qui n'arrivent plus à soutenir les personnes déplacées qu'elles logent avec leurs propres moyens limités, ce qui entraîne de nouveaux déplacements dans les sites spontanés et augmente la vulnérabilité des personnes. Les départements de l'Artibonite (22 440 PDI), du Centre (28 975 PDI), et du Sud de l'île ont vu le nombre de PDI augmenter depuis le début de l'année. Des familles qui ont dû rapidement quitter leur logement et se sont retrouvées sans aucun bien pour se protéger, dormir ou cuisiner.

Sur la Zone métropolitaine de Port-au-Prince, le prix des loyers a augmenté de 35% depuis octobre 2022 et de nombreux locataires qui louent une chambre, avec une occupation moyenne de quatre personnes, soulignent le fait que les options de logement qu'ils peuvent se permettre ne répondent pas aux normes adéquates pour une famille. Les conditions inadéquates des abris affectent de manière disproportionnée un plus grand nombre de femmes et de filles, ce qui les rend particulièrement vulnérables à diverses formes d'abus, y compris la violence domestique, le harcèlement et les agressions sexuelles. L'augmentation du prix des loyers est également présente dans d'autres départements, résultat de l'arrivée de déplacés fuyant Port-au-Prince.

Dans la Péninsule Sud, les besoins de réhabilitation suite au tremblement de terre de 2021 sont toujours présents. Dans la Grande-Anse, 86% des ménages indiquent que leur maison ne peut pas résister aux aléas climatiques, un chiffre qui passe à 84% dans le Sud et 70% dans les Nippes. La crise dans la capitale a compliqué les efforts des partenaires puisque la capacité d'approvisionnement en matériaux de qualité dépend de Port-au-Prince et le péage exigé par les gangs aux transporteurs routiers a fait augmenter les prix des matériaux et limité leur disponibilité.

Cible et priorisation

Pour 2024, les membres du cluster Abris/BNA ont décidé de concentrer leurs efforts sur les départements suivant : Sud, Nippes, Grand'Anse, Ouest, Artibonite et Centre, puisque ces départements sont

principalement impactés par la violence des gangs et/ou plus à risque d'être touchés par des urgences environnementales. A cela s'ajoute les départements du Nord-Ouest et Nord-Est pour le renforcement et la préparation aux catastrophes. Au total, 430 000 personnes seront ciblées par les interventions du cluster Abris/BNA. En identifiant et en atteignant avec précision les populations les plus vulnérables, telles que les femmes (55% de la cible), les enfants (48% de la cible), les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap (15% de la cible), qui sont souvent les plus durement touchés par les crises. Les partenaires maximiseront l'impact de leurs interventions.

Stratégie de réponse

Assistance aux personnes déplacées

Le cluster Abris/BNA prévoit la distribution à 100 000 personnes de biens non alimentaires pour subvenir aux besoins les plus urgents dans les premiers mois de déplacement. De plus, les partenaires soutiendront, selon les besoins, les personnes extrêmement vulnérables affectées par la violence (environ 50 000) avec une assistance au loyer pour une période de 12 mois. 53 centres collectifs (églises, écoles, ect...) qui hébergent des personnes déplacées seront réhabilités afin d'assurer un hébergement digne et sûr. Les familles d'accueil seront également soutenues avec une assistance en espèces. Les personnes déplacées vivant dans un site spontané qui désirent volontairement le quitter pour rejoindre un autre département, pour améliorer leurs conditions de logement, pourront bénéficier d'une assistance en transport.

Améliorer l'accès au logement digne et décent

Les partenaires appuieront les communautés affectées par les chocs suite aux catastrophes climatiques ou à la violence des gangs, avec des réhabilitations et la construction de maisons transitoires de type *Core house* qui respectent les techniques de constructions durables et résilientes. Les réhabilitations et constructions seront également jumelées à une assistance technique et à des formations sur les techniques de construction résistant aux chocs, adaptées au contexte haïtien.

Cette combinaison d'actions permettra d'améliorer les conditions de logement de plus de 185 000 personnes. Également, un plaidoyer sera fait auprès des acteurs de développement pour soutenir cette approche avec des appuis structurels.

Soutien à la capacité des populations face aux chocs

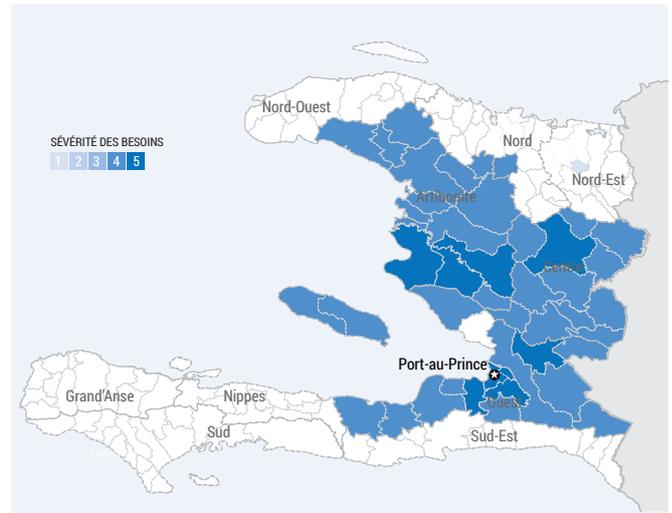
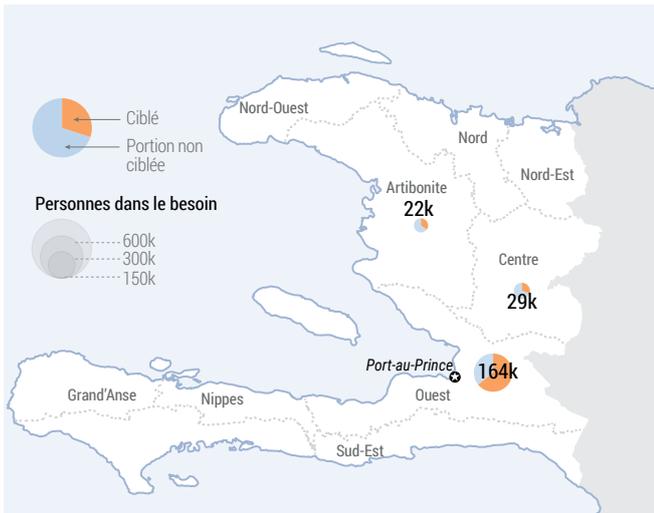
Les membres du cluster Abris/BNA réhabiliteront 100 établissements publics qui pourront servir d'abris provisoires en cas d'évacuation d'urgence dans les départements les plus à risque et formeront les comités locaux sur la préparation aux catastrophes. Cette réponse se fera en coordination avec le Comité Thématique Évacuation et Gestion des Abris Provisoires (CTEGAP), de la Direction Générale de la protection civile (DGPC). Le cluster a également l'intention de continuer à soutenir le pré-positionnement de biens non-alimentaires et de poursuivre la formation et le renforcement des capacités des partenaires dans la gestion et la distribution des biens non-alimentaires.

La réponse englobera diverses modalités, comprenant des contributions en nature, en espèces, ou combinant les deux, en fonction de la disponibilité des articles sur le marché, de leur qualité, des coûts de transport, de l'accessibilité, et de la capacité du système bancaire/transfert monétaire. Il est crucial de collaborer étroitement avec les acteurs du développement pour éviter une aggravation des besoins humanitaires parmi la population haïtienne. Les chocs répétés auxquels la population fait face accentuent leur vulnérabilité et accroissent la demande d'aide en termes d'abris et de biens non alimentaires. La situation actuelle pousse de nombreux Haïtiens à quitter le pays, emportant avec eux leurs connaissances et expertises. Pour remédier à cette situation, il sera essentiel de réformer et de dynamiser les comités responsables de la gestion des catastrophes, garantissant ainsi une réponse efficace en période de crise.

3.2 Gestion et Coordination des Camps (CCCM)



PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
215,4k	122k	4,5M	22



Objectif 1

Améliorer les conditions de vie des PDI dans les sites spontanés/centres collectifs existants et les communautés hôtes, en renforçant l'accès aux services de base, tout en s'assurant de ne pas alimenter de nouveaux déplacements vers les sites spontanés/centres collectifs. **En lien avec OS1**

Objectif 2

Étendre la couverture des activités CCCM dans les zones difficiles d'accès à travers le renforcement de capacité technique et opérationnelle des partenaires CCCM intervenant dans les sites spontanés/centres collectifs et dans les communautés d'accueil. **En lien avec OS1**

Objectif 3

Accompagner les PDI dans les sites/centres collectifs et communautés d'accueil dans les démarches et efforts de recherche de solutions temporaires ou durables aux problèmes de déplacement et aussi aux problèmes de cohabitation pour certains sites

spontanés/centres collectifs et leur voisinage immédiat. **En lien avec OS2**

Objectif 4

Développer les activités qui encouragent la cohésion sociale et l'autonomisation des PDI à travers des activités communautaires d'intérêt général réunissant les PDI et communauté hôtes. **En lien avec OS2**

Analyse des besoins

Le cluster CCCM estime à 215 400 le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ayant besoin d'une assistance, avec un ciblage de 122 000 personnes pour l'année 2024. La recrudescence de la violence des gangs au cours des trois derniers mois a entraîné le déplacement de milliers de personnes ou de familles, dont 42 % vers des sites spontanés et 58 % vers des familles d'accueil. La détérioration de la situation sécuritaire a également entraîné une augmentation du nombre de sites spontanés dans la ZMPAP, passant de 58 sites en juin 2023 à

73 en novembre 2023³². L'insécurité grandissante multiplie les zones de violence, limitant l'accès des partenaires humanitaires aux sites de personnes déplacées, ainsi que celui des personnes déplacées aux services sociaux de base. L'accès restreint est devenu une variable cruciale pour la planification de la réponse humanitaire. En effet, les besoins globaux des personnes déplacées, y compris ceux de celles hébergées par des familles d'accueil ou dans des sites spontanés/des centres collectifs, restent sous-estimés en raison de la faible couverture et de la mise en œuvre limitée des activités de CCCM dans 78% des sites sans un comité de gestionnaire de sites³³.

Dans ce contexte, la réponse multisectorielle, au cœur de la stratégie d'aide aux déplacés internes, notamment en visant l'amélioration des conditions de vie dans les sites spontanés et les centres collectifs, ne peut être efficace sans une évaluation régulière des besoins prioritaires de ces sites et une coordination efficace entre les différents acteurs impliqués dans la réponse humanitaire.

Cible et priorisation

Les 122 000 PDI ciblées se composent principalement de celles vivant dans des sites spontanés ou centres collectifs (82 000 PDI), ainsi que de 30% des PDI intégrées dans les familles d'accueil. Les départements considérés comme des « hotspot » de violence des gangs sont pris en compte dans les critères de ciblage et de priorisation. Ce sont les départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du centre qui continuent à faire face à d'importants mouvements de population. Une attention particulière a été portée sur la question de l'âge et du genre, étant donné la sensibilité des profils des bénéficiaires du cluster CCCM, comprenant 56% de femmes et 54% d'enfants.³⁴

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse du cluster CCCM s'aligne entièrement avec la stratégie gouvernementale de réponse aux PDI qui a été récemment validée et

partagée aux partenaires pour référence et usage. Elle est structurée autour de 3 principaux objectifs que le gouvernement a consignés dans ce document pour orienter tous les efforts de réponses en cours pour plus d'impacts. Les objectifs sont les suivants : a) Améliorer les conditions de vie dans les sites, l'accès aux services de base, et la protection des populations affectées ; b) Apporter une réponse aux familles d'accueil et aux communautés hôtes ; c) Contribuer à la décongestion des sites spontanés/centres collectifs et la transition vers les solutions durables.

Dans le cadre du HNRP, le cluster CCCM se concentrera sur le renforcement des activités dans les sites spontanés/centres collectifs sans gestionnaires de sites, tout en élargissant ses interventions auprès des PDI hébergées par des familles d'accueil. Cette extension des activités CCCM se fera en partenariat avec des ONG nationales et internationales déjà implantées dans les zones abritant des sites spontanés/centres collectifs dépourvus de gestionnaires de sites. Le renforcement de capacité systématique des partenaires en CCCM et sur certaines thématiques liées aux activités CCCM reste fondamental pour une gestion efficace de ces espaces de vie (Sites spontanés/centres collectifs – les communautés d'accueils).

Le cluster CCCM travaillera en étroite collaboration avec le groupe d'accès pour mieux capitaliser sur les opportunités opérationnelles et anticiper certaines situations sécuritaires généralement très changeantes par le biais d'analyses approfondies.

Dans la stratégie de réponse CCCM, l'amélioration des conditions de vie des PDI dans les sites et hors sites, dépendra fortement de l'engagement des différents membres des secteurs et clusters dans la réponse. Le cluster CCCM s'engage à coordonner au mieux en couvrant le maximum de sites spontanés, à partager régulièrement les besoins des PDI et à veiller spécifiquement à atténuer les risques de protection, qui demeurent des défis persistants.

32. [DTM – Résultats du Round 5, novembre 2023](#)

33. [DTM – Résultats du Round 5, novembre 2023](#)

34. [DTM – Résultats du Round 5, novembre 2023](#)

Le groupe CCCM contribuera à aider les personnes déplacées à trouver des solutions à leurs problèmes de déplacement, en évaluant leurs intentions et en les traduisant en actions concrètes. Il orientera également les partenaires humanitaires pour qu'ils interviennent à la fois dans les sites spontanés/centres collectifs et dans les communautés d'accueil, afin d'éviter que les sites spontanés ne soient considérés comme le seul endroit où des réponses humanitaires sont apportées aux personnes déplacées.



PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

Evaluation des besoins des nouveaux déplacés internes au théâtre Rex Medina par le partenaire local OCCED'H. Photo: OCHA/Gilles Clarke



3.3 Coordination

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
N/A	N/A	4,2M	115

Objectif 1

Assurer une réponse humanitaire cohérente, centrée sur les personnes, flexible et pilotée localement.

En lien avec OS1 et OS2.

Objectif 2

Un leadership systématique et prévisible sur l'accès.

En lien avec OS1 et OS2.

Objectif 3

Assurer l'inclusivité de la réponse humanitaire.

En lien avec OS1 et OS2.

Objectif 4

Assurer un financement humanitaire catalytique qui a un impact sur le quotidien des personnes affectées.

En lien avec OS1 et OS2.

OCHA, en étroite collaboration avec le Ministère de la Planification et de la coopération externe (MPCE), continuera à faciliter la coordination de la réponse humanitaire et fournir un appui à près de 115 partenaires (organisations des Nations Unies, Mouvement Croix-Rouge, ONG nationales et internationales). En temps de crise soudaine, la coordination de la réponse d'urgence est faite en étroite collaboration avec la Direction Générale de Protection Civile (DGPC). En 2024, en soutien au renforcement de la coordination décentralisée, OCHA assurera une présence dans les zones de vulnérabilité humanitaires liées aux violences et aux chocs climatiques. Ainsi, la structure de OCHA se présentera comme suit :

1. Un bureau à Port-au-Prince
2. Une antenne aux Cayes

3. Une antenne aux Gonaïves

Objectifs et principales activités

Coordination

- Fournir un soutien stratégique et opérationnel à l'EHP pour assurer une approche orientée vers l'action stratégique ;
- Assurer une coordination intersectorielle efficace (ISCG) en encourageant la multisectorialité de la réponse et en assurant le suivi des alertes et des gaps ;
- Promouvoir les consultations avec les personnes affectées et veiller à l'inclusion de leurs points de vue dans le cycle de programmation humanitaire à travers le groupe de travail AAP ;
- Promouvoir l'agenda de la localisation à travers le soutien au Cadre de Liaison Inter-Organisations (CLIO) ;
- Encourager une implication active des ONG dans les forums de coordination et dans les processus de décision.
- Soutenir les évaluations conjointes des besoins et l'analyse des besoins intersectoriels, à travers la MSNA notamment, et soutenir l'intégration de la dimension genre, de la protection, du handicap et de la redevabilité ;
- Coordonner le développement de l'Aperçu des besoins humanitaires et du Plan de réponse humanitaire ;
- Soutenir les mécanismes inter-agences, les autorités nationales, et les partenaires locaux dans la préparation et la réponse aux urgences ;
- Soutenir la Coordinatrice des affaires humanitaires dans ses efforts de plaidoyer public et

privé en faveur des personnes affectées, y compris les thèmes relatifs à la protection des civils, et la violence basée sur le genre, les EAS, et la protection des acteurs humanitaires.

- Assurer les fonctions de lead non programmatique du groupe de travail sur les transferts monétaires.
- Promouvoir des actions anticipatoires dans la réponse humanitaire.
- Appuyer le gouvernement à travers la DGPC dans la préparation et la coordination des urgences liées aux aléas naturels.

Accès

- A travers le Groupe de travail accès à Port-au-Prince, aux Gonaïves et éventuellement au Sud, les contraintes d'accès sont identifiées, suivies et analysées, et leur impact mesuré afin de mieux informer la prise de décision pour une réponse coordonnée ;
- Un plaidoyer constant auprès des populations civiles, autorités nationales et locales, police, acteurs humanitaires, bailleurs de fonds et autres parties prenantes, permet de maintenir et d'améliorer l'accès humanitaire ;
- Des mesures opérationnelles inclusives centrées sur l'engagement communautaire et la protection de la population civile sont mises en place pour minimiser les contraintes d'accès.
- Faciliter le dialogue et la liaison entre les acteurs humanitaires et les acteurs de sécurité pour préserver l'espace humanitaire.

Nexus

- Identifier et convenir de la manière dont les acteurs humanitaires contribuent aux nexus, et où d'autres acteurs (développement et gouvernement) doivent intervenir afin de renforcer le plaidoyer pour une meilleure opérationnalisation du Nexus.;
- En collaboration avec le bureau du RCO, identifier et documenter les activités dans le cadre du nexus à financer par a.) financement humanitaire b.) financement du développement) d'autres types de financements (c.-à-d. gouvernement et financement du fonds de consolidation de la paix).
- Identifier avec les acteurs de développement et de paix, les opportunités d'opérationnalisation du nexus à travers des interventions concrètes localisées.

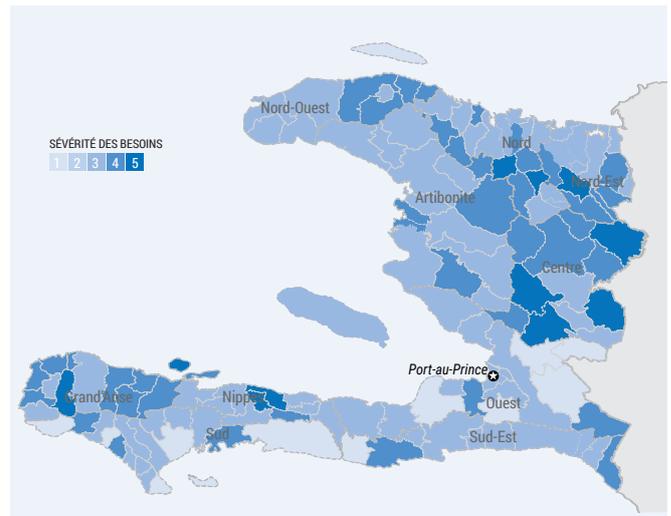
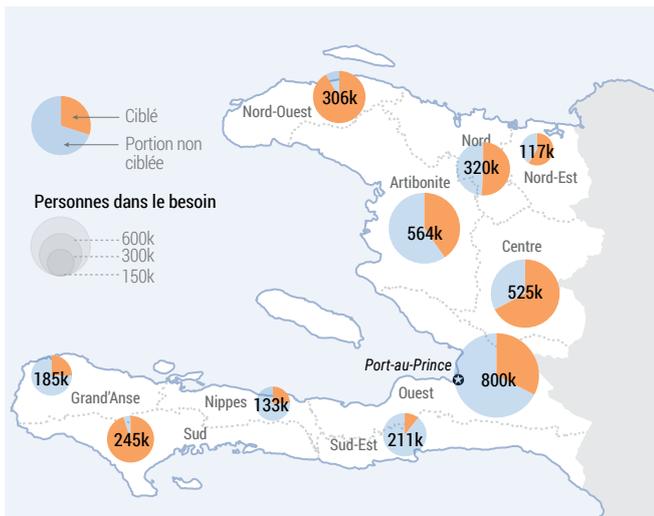
Inclusivité

- Identifier et éliminer les obstacles à l'accès à l'aide humanitaire des plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées etc.) à travers le système des secteurs ;
- Promouvoir les consultations avec les personnes affectées et l'inclusion de leurs points de vue ;
- Suivre l'engagement des *lead* et *co-lead* des clusters/secteurs humanitaires sur la prise en compte de l'égalité du genre.

3.4 Eau, Hygiène, Assainissement (EPAH)



PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
3,4M	1,7M	84,3M	30



Objectif 1

Assurer un accès inclusif aux services et fournitures essentielles d'eau-hygiène-assainissement d'urgence aux personnes affectées les plus vulnérables y compris les déplacés internes, les rapatriés forcés et les communautés hôtes en tenant compte du genre, de l'âge et du handicap. **En lien avec OS1.**

Objectif 2

Assurer un accès inclusif aux services et fournitures essentielles d'eau-hygiène-assainissement d'urgence aux personnes affectées et les plus à risque d'être affectées par l'épidémie de choléra en tenant compte du genre, de l'âge et du handicap. **En lien avec OS1.**

Objectif 3

Renforcer les capacités de préparation aux urgences EPAH (épidémies, déplacements, aléas hydrométriques, sécheresse, etc.) des populations à risque **En lien avec OS1 et OS2.**

Objectif 4

Améliorer l'accès durable et inclusif aux infrastructures et services EPAH dans les communautés et institutions (écoles, structures sanitaires, marchés, etc.) en tenant compte du genre, de l'âge et du handicap. **En lien avec OS2.**

Objectif 5

Renforcer les capacités de préparation des partenaires et institutions clés aux urgences EPAH (épidémies, déplacements, aléas hydrométriques, sécheresse, etc.) **En lien avec OS1 et OS2.**

Analyse des besoins

Haïti fait face à une crise humanitaire sans précédent, avec une instabilité politique persistante, une inflation croissante et des catastrophes récurrentes.

Résultats de l'intensification et de l'amplification des violences perpétrées par les groupes armés dans la ZMPAP, le Bas-Artibonite et le Centre, le nombre

de PDI est passé de 128 000 (HRP 2023) à 200 000 au mois de novembre 2023 (DTM-HAITI Round 5), soit un accroissement de 72 000 (56%) individus déplacés dont la majorité, et de droit, ont besoin d'une assistance en WASH. Une actualisation des chiffres aboutirait à une situation encore plus dégradée, particulièrement avec les rapatriements forcés depuis la République Dominicaine et les autres pays de la sous-région.

Réapparue en octobre 2022 après 3 ans, l'épidémie de choléra persiste et se propage malgré des tendances à la baisse. Le nombre de cas suspects cumulés est passé de 35 000 en mars 2023 (HRP 2023) à 72 000 au mois de novembre 2023 (MSPP). Avec l'insécurité ambiante empêchant les équipes de riposte d'atteindre certaines zones de provenance des cas, il est logique de tabler sur une persistance de l'épidémie sur l'année 2024.

Cible et priorisation

Dans une démarche multi-sectorielle, d'inclusion, de localisation, de déconcentration et d'intégration des dimensions de la protection transversale, le secteur EPAH travaille sur 4 thématiques/cibles prioritaires :

- Réponse d'urgence aux besoins des déplacés et des rapatriés forcés.
- Prévention et riposte contre l'épidémie de choléra.
- Préparation aux urgences (déplacements, épidémies, aléas climatiques et tremblement de terre, etc.) avec un renforcement de capacités des acteurs institutionnels et des populations les plus à risque.
- Réponse durable par le biais de la fourniture d'infrastructures résilients et services EPAH aux chocs en faveur de communautés d'institutions (écoles, structures de santé, marches, etc...) vivant dans des zones plus ou moins stables et en lien avec le nexus.

Stratégie de réponse

- La réponse d'urgence aux besoins des déplacés et des rapatriés forcés, la prévention et la riposte au choléra sont destinées à sauver des vies et protéger la dignité des personnes affectées. Elle sera mise en œuvre à travers des interventions d'urgence dont le transport et distribution d'eau

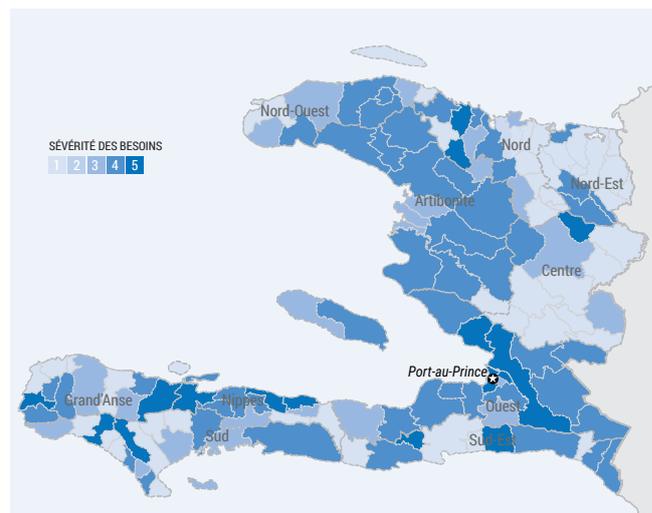
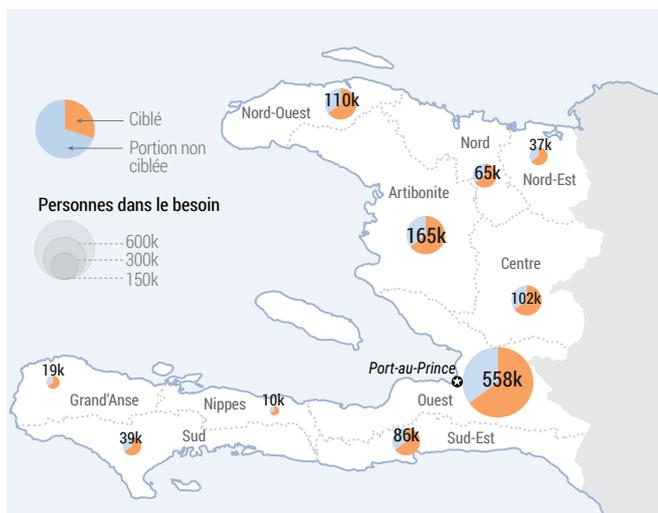
potable-chlorée ; la chloration des systèmes et point d'approvisionnement en eau ; l'installation et l'appui à l'entretien et vidange de latrines d'urgence dans les sites PDI, la distribution des kit WASH et choléra et la promotion de bonnes pratiques d'hygiène et de prévention choléra; la décontamination des cas suspects de choléra, pour ne citer que ces exemples.

- L'amélioration de l'accès durable aux infrastructures et services EPAH dans les zones cibles se fera par le biais de la construction et la réhabilitation d'infrastructures d'eau et d'assainissement, ainsi que le renforcement de capacités et la promotion de bonnes pratiques d'hygiène.
- Le secteur EPAH privilégiera une approche d'intervention multisectorielle, notamment en étroite collaboration avec les secteurs/clusters Protection, CCCM, Santé, Education, Nutrition. Les interventions seront principalement délivrées en nature.

3.5 Education



PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
1,2M	774,2k	30,4M	20



Objectif 1

Offrir des opportunités d'éducation de qualité, inclusive et équitable dans un environnement sûr et protecteur pour 594 228 enfants, y compris ceux dans les sites de déplacés affectés par les situations d'urgence.

En lien avec OS1.

Objectif 2

Renforcer la protection des enfants et la sécurité des écoles par une approche multisectorielle avec la formation des enseignants et Comité Scolaire (CS) sur les thématiques d'urgence : appui psychosocial, santé mentale, réduction des risques de Violences Basées sur le Genre (VBG), protection contre l'exploitation et les abus sexuels, sauvegarde, protection et participation des enfants, approche « Safe schools », éducation à la paix et cohésion sociale pour sauver des vies. **En lien avec OS2.**

Objectif 3

Améliorer l'accès inclusif et la qualité d'apprentissage dans un environnement protecteur. **En lien avec OS1.**

Analyse des besoins

Selon le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle d'Haïti (MENFP), l'insécurité dans les départements de l'Artibonite et de l'Ouest a entraîné la fermeture de 755 écoles dont 402 dans l'Artibonite et 353 dans l'Ouest, sur les 7 402 écoles que comptent les deux départements. En parallèle, 139 écoles (dont 108 dans l'Artibonite et 31 dans l'Ouest) étaient occupées par des groupes armés (23 écoles) et des personnes déplacées internes (116 écoles).

L'état mental des enfants haïtiens victimes de violations graves de leurs droits fondamentaux se manifeste par des difficultés de concentration, l'isolement, des comportements inhabituels et constitue une préoccupation majeure.

Sur le nombre total de personnes dans le besoin (1 191 070 dont 1 188 455 enfants et 2 615 enseignants), 33 374 sont des enfants déplacés qui ont besoin d'un soutien immédiat.

Cible et priorisation

Les enseignants (1 700), les enfants d'âge scolaire déscolarisés ou non scolarisés déplacés internes (21 693), et les enfants d'âge scolaire déscolarisés ou non scolarisés non déplacés issus des communautés d'accueil les plus vulnérables (750 803) sont ciblés. Parmi eux, les filles/femmes (51%), les jeunes à risque de recrutements par les gangs et ceux qui vivent avec un handicap seront prioritaires. L'accent est mis sur les enfants issus des écoles fermées et occupées afin de leur fournir des services éducatifs vitaux. Dans la mise en œuvre, le reste de la cible sera progressivement déterminé en fonction de la gravité des besoins, de la priorité intersectorielle et du ciblage géographique, en se concentrant sur les zones classées comme IPC en phases 3 et 4.

Stratégie de réponse

Compte tenu des vulnérabilités internes au système éducatif haïtien, le Cluster renforcera la synergie stratégique et opérationnelle avec les acteurs de développement, y compris la cohésion sociale. Le cluster devra finaliser sa stratégie de coordination avec le groupe sectoriel en éducation (GSE) suivi de son plan d'action pour l'éducation en situations d'urgence, en vue d'aligner des actions qui sont nécessaires à court, moyen et long terme et mettre en œuvre le triple nexus. C'est dans ce sens que le cluster Education s'engage à améliorer l'accès équitable à une éducation sûre, protectrice et de qualité afin de rendre le système éducatif plus résilient face aux chocs. Cet engagement se traduit par des objectifs stratégiques qui favorisent l'accessibilité, la qualité, et le renforcement des capacités locales pour une éducation durable. Le Cluster Education favorise une approche intégrée et multisectorielle, en vue de renforcer l'environnement protecteur pour un accès équitable à des services de base intersectoriels inclusifs.

Grâce aux formations des acteurs, la réponse sera désormais alignée avec les Normes minimales de l'éducation en situations d'urgence (INEE) en vue de contribuer efficacement à la sécurité des élèves et des enseignants dans le cadre des résultats proposés et la flexibilité du système éducatif à faire de la continuité éducative une priorité. Le lien avec les objectifs

stratégiques 1 et 2 facilitera également l'interaction avec les stratégies de réponse des autres clusters, tels que le WASH, le domaine de responsabilité (AoR) de la Protection de l'enfant, la nutrition...

En termes de modalités de réponse, le cluster utilisera les transferts monétaire (cash) car, d'un point de vue sécuritaire et pour réduire les risques liés à la protection des enfants, la mise en place de transferts monétaires aux ménages affectés semble essentielle pour réduire les barrières économiques à l'éducation, couvrir les coûts d'opportunité du travail des enfants perdu et décourager le mariage d'enfants comme une potentielle stratégie de survie économique. Les interventions en nature (distribution de kits scolaires) et communautaires (campagne de retour à l'école) et techniques (formations des enseignants seront promues.

Les risques multidimensionnels exigent des systèmes et des services sociaux plus adaptables. Dans ce contexte, il est urgent d'investir et de renforcer les systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'accroître les capacités des systèmes sociaux en matière d'approches de programmation tenant compte des risques, afin d'être prêt à développer les services essentiels en cas d'insécurité, d'afflux de personnes déplacées ou de catastrophes naturelles. C'est dans ce cadre que les questions transversales seront essentiellement le changement climatique, la protection (plans scolaires de préparation et de réponse aux urgences, prévention contre l'exploitation et les abus sexuels), l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les besoins spécifiques des femmes et filles, la redevabilité envers les populations affectées (suivi régulier de la réponse, mécanisme de feedback).

Par ailleurs le cluster s'appuiera sur les services déconcentrés du gouvernement, des organisations nationales et les acteurs du développement, ce qui est un atout majeur pour atteindre ses objectifs stratégiques. Cela impliquera une planification, une priorisation et une mise en œuvre conjointes, favorisant l'efficacité tout en se concentrant sur les groupes de population les plus vulnérables.



3.6 Logistique

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
N/A	N/A	17,2M	4

Objectif 1

Alléger les impacts des contraintes d'accès et maximiser l'accès des acteurs humanitaires aux services logistiques communs pour assurer la continuité de leurs opérations et assurer l'accès des populations ciblées aux services essentiels (éducation, santé, eau, protection, abris) à travers un mécanisme de coordination sectorielle et intersectorielle. **En lien avec OS1.**

Objectif 2

Permettre l'efficacité et l'efficacité de la coordination et de la gestion de l'information en étroite collaboration avec les autorités nationales pour soutenir le processus de prise de décisions de la communauté humanitaire. **En lien avec OS1.**

Objectif 3

Renforcer la capacité logistique des intervenants d'urgence nationaux et locaux et le système national de préparation pour mieux répondre aux urgences. **En lien avec OS2.**

Analyse des besoins

En 2024, les besoins humanitaires en Haïti ont augmenté de 6% par rapport à l'année précédente, ce qui exigera un soutien logistique plus soutenu dans le cadre d'une réponse multisectorielle. Cependant, l'insécurité prolongée causée par les violences des gangs a réduit l'accès humanitaire et les capacités du secteur privé.

La cartographie de la sévérité de l'accès humanitaire a montré que le pays tout entier est confronté à des problèmes d'accès à des degrés divers. Selon l'analyse de la sévérité des contraintes d'accès, sur

les 53 communes analysées des 3 départements (Artibonite, Sud et Ouest), 14 présentent un niveau de sévérité le plus élevé (niveau 3).

Les fortes pluies ont continué à détériorer l'état des routes et des ports, déjà dans un état très fragile. L'environnement logistique a posé de nombreux défis pour que l'aide humanitaire quitte la capitale ainsi que pour l'acheminement final de l'aide humanitaire. Cela a aussi réduit la capacité des populations à accéder aux services de base et celle des agriculteurs à écouler leurs productions.

La sécurité des installations de stockage des organisations humanitaires et la sécurité lors du transport des intrants restent une préoccupation majeure compte tenu de la série de pillages qui a eu lieu en 2022. Cela a ajouté une couche de complexité supplémentaire aux opérations logistiques visant à prépositionner des articles de secours à proximité des populations vulnérables. Ces facteurs ont contribué au coût très élevé des opérations humanitaires.

Cible et priorisation

- Les départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du Centre sont les plus touchés par une superposition de crises, y compris les attaques des gangs armés, les mouvements de personnes déplacées et les épidémies telles que le choléra. En 2024, le soutien du secteur logistique à la réponse multisectorielle mettra l'accent sur ces régions. Il est également important de soutenir la stratégie de prépositionnement des partenaires humanitaires dans les différentes régions du pays, compte tenu des vulnérabilités face aux catastrophes naturelles.

Stratégie de réponse

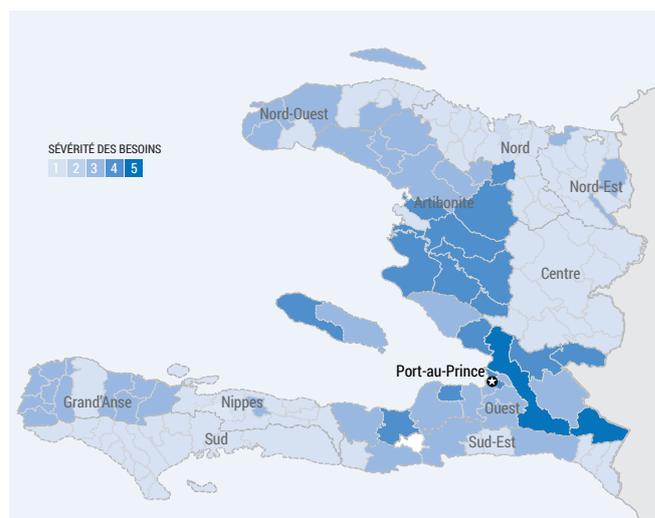
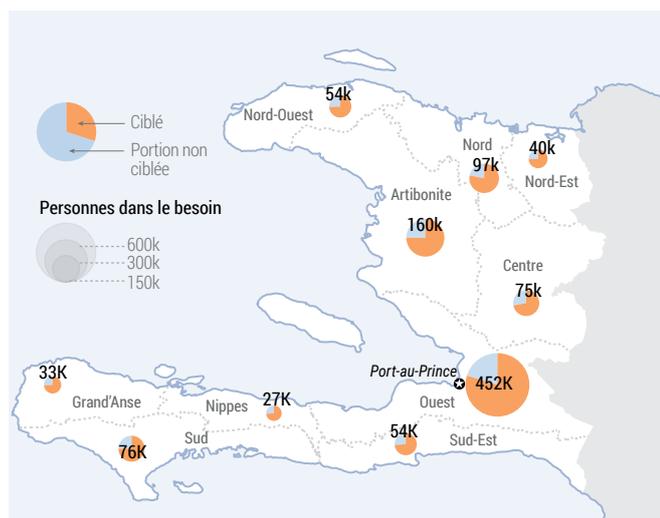
Les opérations du secteur Logistique et ses partenaires de mise en œuvre poursuivront leurs efforts dans le cadre de la réponse humanitaire et la préparation aux urgences selon la modalité de cluster. Ils mettront en place les stratégies suivantes :

- Soutenir les réponses multisectorielles afin de maximiser les impacts en fournissant des solutions logistiques et des conseils techniques, tout en accordant une attention particulière aux besoins logistiques des organisations nationales et locales.
- Relever les défis logistiques communs auxquels sont confrontées les organisations humanitaires, notamment l'importation, le dédouanement et les achats locaux, le stockage commun via les sous-groupes de travail chargés du développement d'outils et du partage d'informations.
- Poursuivre la collecte de données et développer de nouveaux outils visant à renforcer l'efficacité et la résilience de la réponse humanitaire pour identifier les risques potentiels de perturbation de la chaîne d'approvisionnement et permettre de prendre des mesures correctives pour atténuer ces risques.
- Renforcer les capacités nationales et locales en élargissant la portée de ces formations et exercices de simulation aux acteurs impliqués dans la réponse humanitaire : organisations humanitaires, secteurs privés, les autorités gouvernementales. Le secteur Logistique continuera à renforcer les capacités institutionnelles de la DGPC, l'agence nationale de gestion des catastrophes d'Haïti.
- Piloter des projets de réhabilitation des infrastructures logistiques à petite échelle.

3.7 Nutrition



PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
1,1M	823,3k	32,5M	25



Objectif 1

Assurer une prise en charge de qualité pour environ 250 000 enfants de moins de 5 ans souffrant de la malnutrition aiguë (sévère et modérée), y compris dans les zones d'urgences. **En lien avec OS1.**

Objectif 2

Apporter une réponse nutritionnelle d'urgence axée sur la prévention de la malnutrition chez environ 575 000 femmes enceintes et allaitantes y compris celles en situation de déplacement. **En lien avec OS2.**

Objectif 3

Assurer une surveillance nutritionnelle active par le biais du dépistage de la malnutrition pour au moins 750 000 enfants de moins de 5 ans y compris ceux en situation de déplacement. **En lien avec OS1.**

Objectif 4

Contribuer au renforcement de capacités de préparation et de réponse aux urgences nutritionnelles des institutions nationales en charge de la nutrition

au niveau central, départemental et communautaire. **En lien avec OS2.**

Analyse des besoins

En utilisant les directives de l'analyse des besoins humanitaire en nutrition, le secteur estime qu'en 2024, plus d'un million de personnes auront besoin d'une assistance nutritionnelle humanitaire. Ce chiffre représente une augmentation de 35 % par rapport à 2023, où l'on estimait que 778 000 personnes auraient besoin d'une assistance similaire.

Cette augmentation du nombre de personnes dans le besoin pour le secteur s'explique par plusieurs éléments :

- Les données de l'enquête SMART 2023 indiquent une augmentation de la prévalence de la malnutrition aiguë globale combinée de 6,8% en 2020 à 7,2% en 2023. Bien que la prévalence de la malnutrition aiguë sévère combinée ait légèrement diminué de 1,5% en 2022 à 1,4% en 2023, la

malnutrition chronique est passée de 22,7% en 2022 à 22,9% en 2023. Ces chiffres soulignent une détérioration de la situation nutritionnelle générale du pays, avec des disparités marquées entre les départements. Les départements les plus concernés sont l'ouest, inclus l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, le sud et l'Artibonite, avec des prévalences de malnutrition aiguë globale de 12.4%, 8.7%, 6.9% et 6.6% respectivement.

- De surcroît, les déplacements de populations provoqués par les activités des groupes armés, en particulier dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP), ont eu un impact significatif sur la situation nutritionnelle. Les enfants déplacés abandonnent périodiquement les programmes de prise en charge, les rendant ainsi plus vulnérables. En conséquence, les enfants souffrant de malnutrition sévère sont exposés à un risque accru de mortalité.
- En fin, l'ajustement du pourcentage appliqué en 2023 pour estimer le nombre de femmes enceintes et femmes allaitantes ayant besoin d'appui nutritionnel est estimé à 7% de la population tel que recommandé par les standards au niveau global, contre 4% appliqué en 2023.

En conclusion, la combinaison de ces facteurs, notamment l'aggravation de la malnutrition, les déplacements de populations dus aux conflits armés et la réévaluation des besoins nutritionnels des femmes enceintes et allaitantes, contribue à une augmentation significative du nombre de personnes ayant besoin d'une assistance nutritionnelle humanitaire en 2024 par rapport à 2023.

Cible et priorisation

Pour l'année 2024, le secteur de la nutrition vise à assister plus de 823 000 personnes, ce qui représente une augmentation de 3,8% par rapport à 2023. Parmi ces personnes ciblées, environ 250 000 enfants souffrant d'émaciation aiguë (dont 104 827 cas sévères et 144 000 cas modérés) seront pris en charge, et 574 512 femmes enceintes et allaitantes seront sensibilisées à la promotion des bonnes pratiques alimentaires. Ces messages clés porteront notamment sur l'allaitement maternel, l'alimentation de

complément du jeune enfant, mettant l'accent à la fois sur la diversité alimentaire et la fréquence des repas.

Sur le plan géographique, le secteur travaillera dans les 10 départements du pays en prenant en compte le niveau de sévérité des zones et les axes stratégiques d'intervention. Toutefois, un focus sera mis sur la réponse dans les départements de l'Ouest et l'Artibonite qui comptent eux seuls 100% de 18 communes en phase 3 et 4, mais aussi de la vulnérabilité liée aux mouvements des populations.

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse Nutritionnelle s'articulera sur une approche multisectorielle et avec une convergence avec les secteurs sensibles à la nutrition comme la Santé, la Sécurité Alimentaire, l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (EHA), l'Education et la Protection Sociale, afin de réduire la mortalité liée à la malnutrition aiguë et la réduction de toutes les formes de malnutrition.

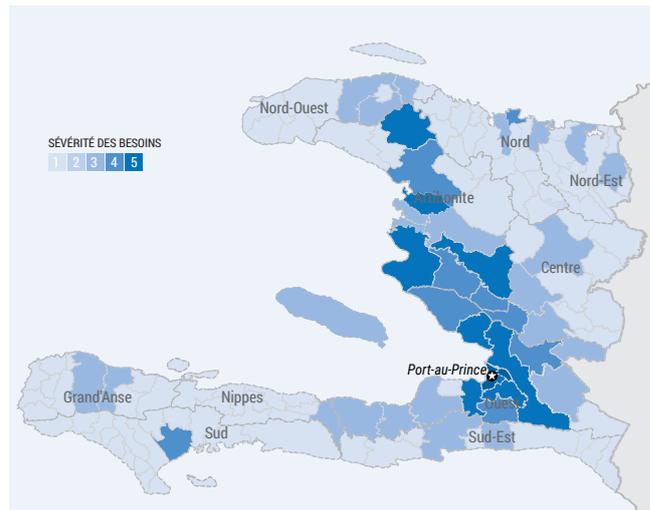
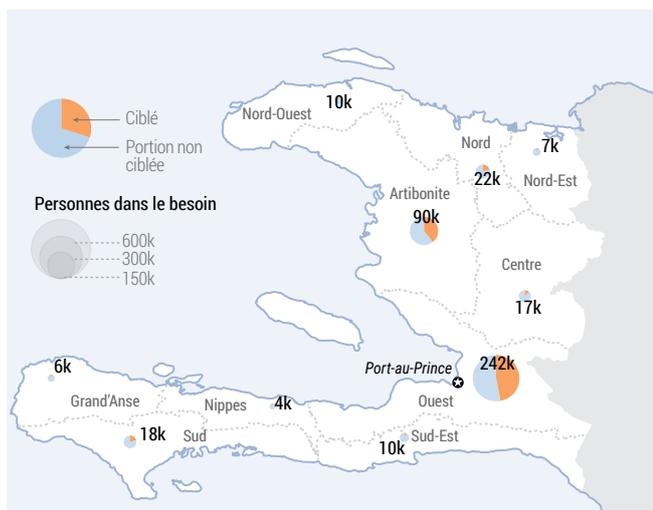
La réponse nutritionnelle sera mise en place à divers niveaux, aussi bien dans les institutions sanitaires publics et confessionnels qu'au sein des communautés. Une attention particulière sera accordée à la localisation à travers la contribution des Agents de Santé Communautaire Polyvalents (ASCP) et des ONG nationales. Ces acteurs joueront un rôle essentiel dans le dépistage de la malnutrition, le référencement des cas et la promotion de bonnes pratiques nutritionnelles au niveau des ménages.

En plus de ces approches de mise en œuvre, une réponse humanitaire sera déployée via des cliniques mobiles, particulièrement dans les zones isolées ou difficiles d'accès, ainsi qu'en cas de déplacements massifs de populations. Cette initiative bénéficiera du soutien de tous les partenaires impliqués dans le domaine de la nutrition.



3.8 Protection générale

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
425,5k	162,4k	1,8M	45



Objectif 1

Fournir une assistance directe à des survivantes d'incidents de protection et victimes de la violence causée par les gangs, afin d'assurer un accès efficace à des services d'urgence. **En lien avec OS1.**

Objectif 2

Renforcer la capacité des organisations communautaires de base sur la protection communautaire et la prévention contre la violence. **En lien avec OS1.**

Objectif 3

Maintien du mécanisme de surveillance et rapport des risques de protection à travers les moniteurs de protection dans les zones affectées par la violence, afin d'informer les interventions publiques et de la communauté internationale sur la réponse et prévention contre la violence. **En lien avec OS2.**

Objectif 4

Garantir une réponse de protection efficace par les acteurs nationaux et internationaux qui priorise les

besoins les plus urgents des populations affectées par la violence. **En lien avec OS2.**

Analyse des besoins

Le Cluster de la Protection estime que 425 000 personnes auront besoin de protection en Haïti en 2024. Ce chiffre représente une augmentation de 6% par rapport à 2023. Pour 2024, les personnes ayant besoin de protection incluent des filles, des garçons, des femmes et des hommes vivant dans des zones contrôlées par des gangs armés ou avec une forte présence des gangs, en particulier dans les départements de l'Ouest (Zone Métropolitaine de Port-au-Prince) et de l'Artibonite. La violence causée par les gangs expose les personnes à des risques extrêmes de meurtre, de blessures, d'enlèvement, de détention arbitraire et de déplacement forcé. De plus, en tant qu'effet indirect de la violence, les personnes sont soumises à des restrictions sur leur liberté de mouvement et à la perte de leurs documents d'identité. De janvier à septembre 2023, 5 650 personnes ont été tuées, blessées ou kidnappées en

raison de la violence des gangs en Haïti.³⁵ Au cours du troisième trimestre de 2023, avec 2 161 personnes affectées, on a observé une augmentation de 16% du nombre de victimes des groupes criminels par rapport au trimestre précédent (avril - juin 2023). Selon l'Évaluation des Besoins Multi-Sectoriels (MSNA) 2023, la région métropolitaine de Port-au-Prince et les départements de l'Artibonite sont les zones les plus touchées par la violence en Haïti. Par exemple, 9% de tous les ménages interrogés par le MSNA dans l'Artibonite ont indiqué que le principal risque de protection pour les hommes est d'être déplacés de force, tués ou blessés par balle. Dans la ZMPAP, 29% des ménages ont indiqué que le principal risque pour les hommes est d'être tués ou blessés par balle. Selon les femmes, le principal risque auquel elles sont confrontées est la violence sexuelle, le harcèlement sexuel et les abus, soit 10% et 11% dans la ZMPAP et à l'Artibonite respectivement.

Cible et priorisation

En 2024, le cluster Protection cible 162 420 personnes, ou 38% de toutes personnes en besoin de protection. Le ciblage met l'accent surtout sur les communes se trouvant dans les zones les plus affectées par la violence. Parmi les personnes ciblées, 127 447 personnes (78%) se trouvent sur une échelle de sévérité 5, 4 ou 3. Celles-ci sont les personnes les plus vulnérables et plus à risque d'être victimes de la violence armée en Haïti. Par conséquent, elles seront la priorité de la réponse humanitaire en protection.

Stratégie de réponse

En vue d'atteindre ses objectifs, le Cluster Protection et ses partenaires mettront en place les stratégies suivantes :

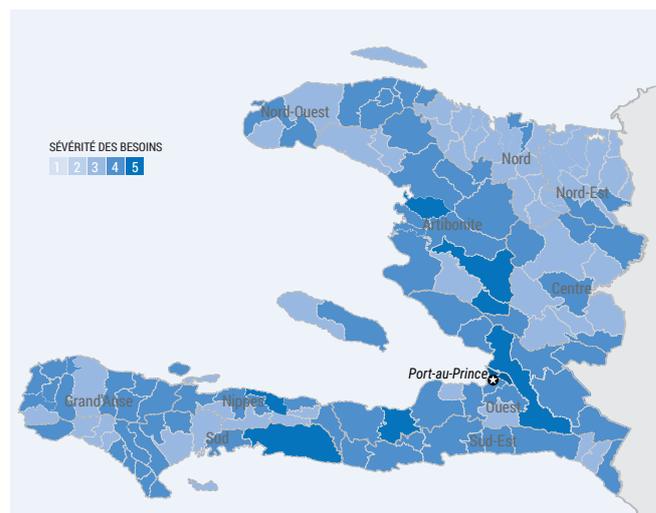
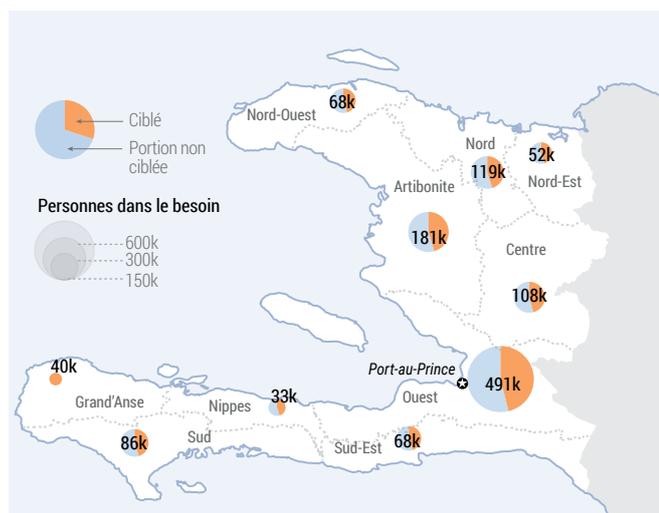
- Fournir une assistance en "cash" directe aux victimes de violence, pour qu'elles puissent payer les frais de transport et communication et accéder à des services de protection de l'Etat, tel que la police et la justice, ainsi que des services médicaux, psychosociaux et d'hébergement d'urgence.
- Fournir des services d'assistance juridique à des survivant.e.s d'incidents de protection, incluant la facilitation pour l'accès à des documents d'identification.
- Renforcer la capacité des organisations communautaires de base sur la protection communautaire et la prévention de la violence à travers des activités de formation et leur soutien financier direct pour une localisation de la réponse humanitaire.
- Maintenir un mécanisme de surveillance et rapportage des risques de protection et violations des droits humains à travers des moniteurs dans les zones affectées par la violence.
- Renforcer la réponse de protection, à travers la mise en place d'activités conjointes de suivi de protection, évaluation de besoins, cartographie des acteurs et services de protection. Ces activités seront développées au sein du cluster afin d'assurer une bonne coordination entre les différentes agences et une utilisation efficace des ressources.
- Organiser des formations à l'intention de la coordination des secteurs humanitaires pour promouvoir la centralité de la protection dans l'ensemble de la réponse humanitaire. Cela comprend la fourniture de soutien technique pour la mise en place de mécanismes de redevabilité, pour une approche centrée sur la personne et l'identification de risques de protection dans la réponse des autres secteurs.

35. BINUH Human Rights Service, Human Rights Situation: main trends, quarterly report July-September 2023.

3.9 Protection de l'enfant



PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
1,3M	568,4k	30,4M	24



Objectif 1

S'assurer que les filles et les garçons les plus vulnérables et/ou victimes de violences, exploitation, négligence et abus accèdent aux services de prise en charge appropriés à travers le référencement, la gestion de cas et d'autres moyens spécialisés. **En lien avec OS1.**

Objectif 2

Renforcer l'environnement protecteur en faveur des enfants à risque par des initiatives communautaires de prévention y compris la sensibilisation, l'appui aux systèmes locaux de protection de l'enfant et au sein des écoles. **En lien avec OS2.**

Analyse des besoins

Le domaine de responsabilité de la Protection de l'Enfant estime à 1 253 982 le nombre d'enfants en besoin de protection (dont 51% filles et 49%

garçons) soit une augmentation de 3% par rapport à 2023. L'activisme des gangs armés dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince et dans l'Artibonite ainsi que la migration connue dans les zones frontalières constituent des facteurs sous-jacents de la détérioration de l'environnement de protection de l'enfant en Haïti. Le domaine de responsabilité de la Protection de l'Enfant (CP AoR) estime à 7 474 le nombre d'enfants à risque de séparation familiale (soit 3% des enfants déplacés internes plus les enfants identifiés en 2023 mais non encore réunifiés). Selon une enquête menée à Port-au-Prince, 51% des répondants ont déclaré que les violences physiques sont commises dans les ménages, et 81% ont indiqué que ces violences sont commises par des gangs³⁶. Selon l'évaluation multisectorielle de besoins (MSNA), 26% ont déclaré ressentir du désespoir qui résulte d'un manque d'envie de vivre. Cette proportion est de 47% dans le Nord-Ouest.³⁷ Concernant les risques de protection auxquels font face les garçons, 22% des

36. DATA-POP ALLIANCE : Projet « Cartographie et Dynamiques de la Violence Impliquant les Jeunes en Milieu Urbain à Port-au-Prince », 29 Septembre 2023

37. REACH, MSNA 2023

ménages dans la ZMPAP craignent les blessures par balles, 17% les abus de substance et 14% (dont 44% à Cité Soleil) le recrutement par un gang armé. Quant aux filles, 1% avait cité le recrutement par les gangs³⁸ ; ceci confirme l'affirmation selon laquelle, ce risque est commun tant pour les filles que pour les garçons, bien que plus élevé et fréquent chez les garçons. 5% des ménages enquêtés dans les départements ont rapporté avoir des enfants ne vivant pas dans le ménage (enfants séparés)³⁹. Le CP AoR et ses partenaires comptent assurer la réintégration de 300 enfants libérés des gangs.

Dans la perspective de déploiement d'une mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti (MMAS), les chiffres de planification pourraient être revus en lien avec la problématique des enfants associés aux gangs armés.

Cible et priorisation

Le sous cluster Protection de l'Enfant a ciblé seulement les filles et garçons vulnérables des communes se trouvant sur l'échelle de sévérité 4, 3 et 2. Le sous cluster Protection de l'Enfant estime que 15% de ces enfants seraient en situation de handicap. Le ciblage de bénéficiaires sera fait sur base de vulnérabilité et non du statut. Néanmoins, les interventions de protection de l'enfance seront orientées tant sur les sites des PDI que dans les communautés hôtes.

Stratégie de réponse

En vue d'atteindre les objectifs spécifiques définis, le sous cluster Protection de l'Enfant et ses partenaires mettront en oeuvre les stratégies suivantes :

- Renforcer la collaboration entre les acteurs de protection de l'enfant et les acteurs d'autres secteurs humanitaires, principalement l'éducation et la nutrition.
- Renforcer la coordination, la communication et le partage d'information sur la protection de l'enfance tant au niveau départemental que national.

- S'appuyer sur les mécanismes communautaires de protection de l'enfance. Les structures communautaires seront redynamisées et/ou mises en place afin de promouvoir la prévention et la réponse aux problèmes de protection de l'enfance dans leurs communautés.
- Effectuer des interventions mobiles pour faciliter l'accès des filles et garçons aux services de prise en charge, même ceux vivant dans les zones difficilement accessibles.
- Assurer une prise en charge holistique à travers la gestion de cas, y compris l'assistance psychosociale aux enfants associés aux forces et gangs armés (EAFGA), aux enfants non-accompagnés (ENA) et enfants séparés (ES) de leurs familles et proches ainsi que d'autres enfants vulnérables (les enfants migrants, ...).
- Organiser les sessions de renforcement des capacités des parents et autorités locales au niveau communautaire de manière à les responsabiliser sur la protection de leurs propres enfants, et renforcer l'environnement protecteur à travers une approche plus écologique de la protection de l'enfance
- Renforcer les compétences techniques et capacités des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux impliqués dans la réponse humanitaire, à travers des formations et un travail de proximité pour garantir une réponse de protection de l'enfance en situation d'urgence en ligne avec les Standards Minimum de Protection de l'Enfant (SMPE).
- Faciliter la réinsertion scolaire des enfants à risques, en vue de minimiser leur vulnérabilité.

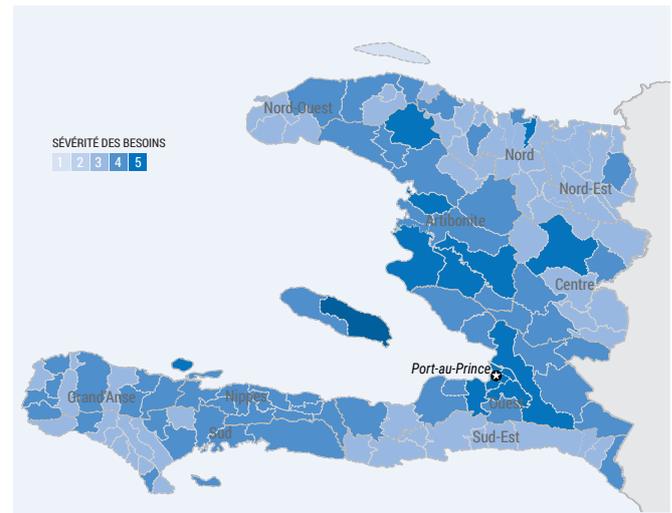
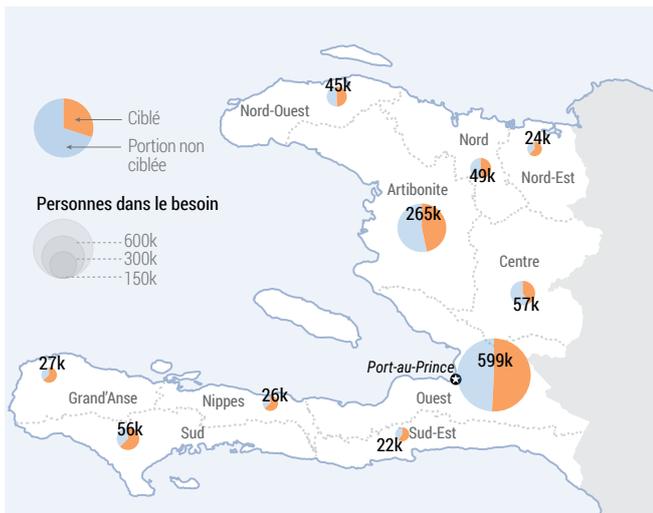
38. REACH, MSNA 2023

39. Idem

3.10 Protection - Violences basées sur le genre (VBG)



PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
1,2M	600,5k	15,9M	28



Objectif 1

Renforcer l'accès aux services de prise en charge médicale, gestion clinique de cas de viol, Soutien psychosocial, santé mentale, hébergement temporaire selon les besoins spécifiques des filles, femmes, handicaps, garçons et homme dans des points de prestation de services spécialisés. **En lien avec OS1.**

Objectif 2

Renforcer les mécanismes de prévention de VBG, y compris la mitigation des risques VBG ainsi que l'Exploitation et Abus Sexuels. **En lien avec OS 1.**

Objectif 3

Capaciter les groupes de femmes/Organisation dirigée par des femmes pour une participation significative à la mitigation des risques VBG. **En lien avec OS2.**

Objectif 4

Renforcer les capacités de résilience des populations à risque de VBG. **En lien avec OS2.**

Analyse des besoins

Le domaine de responsabilité VBG estime que 1,2 million de personnes auront besoin d'assistance en 2024, dont 94% des filles et femmes, 51% dans l'Ouest et 23% dans l'Artibonite. Les principaux facteurs de risque de VBG sont l'invasion des gangs armés, les mouvements forcés des populations et l'insécurité alimentaire. En effet, le viol à l'égard des femmes et des filles est utilisé comme une arme de guerre, d'intimidation, de contrôle territoriale et de domination par les gangs armés; 80% des filles et femmes ont expérimenté la VBG dont 43% sont des viols⁴⁰ dans des communes comme Cité Soleil. L'insécurité a provoqué des déplacements massifs soit 200 000 personnes déplacées en novembre 2023 (DTM, 5e round). Près de 44% de la population connaît des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 de l'PC ou plus). Selon une évaluation du PAM, plus de 77% des ménages utilisent des stratégies d'adaptation négatives d'urgence à Brooklyn, Boston,

40. Global Initiative, GANG CONTROL AND SECURITY VACUUMS, ASSESSING GENDER-BASED VIOLENCE IN CITÉ SOLEIL, HAÏTI, MAY 2023

et Bélécourt. En outre 68% des femmes et 85% de filles sont à risques de VBG⁴¹. Dans les sites de déplacés internes, 27% des filles et femmes en âge de procréer sont à risques de VBG⁴². Enfin les inégalités de genre s'accroissent⁴³ avec des conséquences sur l'exposition aux violences et la limitation de l'accès aux services. 2 117 cas de viol ont été déclarés de janvier à août 2023, soit une augmentation de 49% par rapport à 2022⁴⁴. Par ailleurs, 861 cas de violences sexuelles et 3 447 cas de violences physiques ont été déclarés par les femmes de janvier à août 2023⁴⁵.

Cible et priorisation

Le ciblage a priorisé les filles et femmes vivants dans les communes avec une sévérité des besoins plus élevé soit de score 4 et 3. Plus précisément, 72% des personnes ciblées se trouvent dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite. Il convient de souligner que les contraintes liées à la capacité opérationnelle et à l'accès ont été pris en compte. Les filles et femmes sont majoritairement ciblées, avec une priorisation des femmes enceintes et allaitantes (dont 4% des femmes en âge de procréer), des populations déplacées, des migrants et personnes vivant avec un handicap (15%).

Stratégie de réponse

La stratégie du sous-cluster VBG s'articulera comme suit:

- Renforcer la prise en charge médicale et la gestion clinique, y compris des services complémentaires de soutien psychosocial, santé mentale, hébergement temporaire, aux cas de violence sexuelles et violences physiques en fonction des besoins des survivants.
- Renforcer les capacités des fournisseurs de services médicaux et de soutien psychosocial sur la gestion des cas VBG et la gestion clinique du viol.
- Prévenir et atténuer les risques de VBG à travers la sensibilisation, la mobilisation communautaire,

audit de sécurité, la distribution des kits de dignité aux femmes et filles survivantes et vulnérables.

- Renforcer les efforts de localisation en mobilisant les groupes de femmes/femmes/Organisation dirigée par des femmes pour une participation significative à la mitigation de risques VBG.
- Renforcer la capacité de résilience des populations à risques de VBG à travers la réinsertion économique, l'amélioration des connaissances, attitudes et pratiques en matière de prévention et de réponse aux VBG.
- Coordonner avec les autres clusters et secteurs pour une prise en charge holistiques des survivantes.

41. RAPID GENDER ANALYSIS IN HAITI, Humanitarian crisis in the northeast department of Haiti (Communes of Fort-Liberté, Ferrier and Capotille), Plan International, March 2023

42. MICS-2018; Calculateur DMU/GT-SSR du Cluster Santé

43. [French-Haiti-Gender-Assessment-Summary-report.pdf \(worldbank.org\)](#)

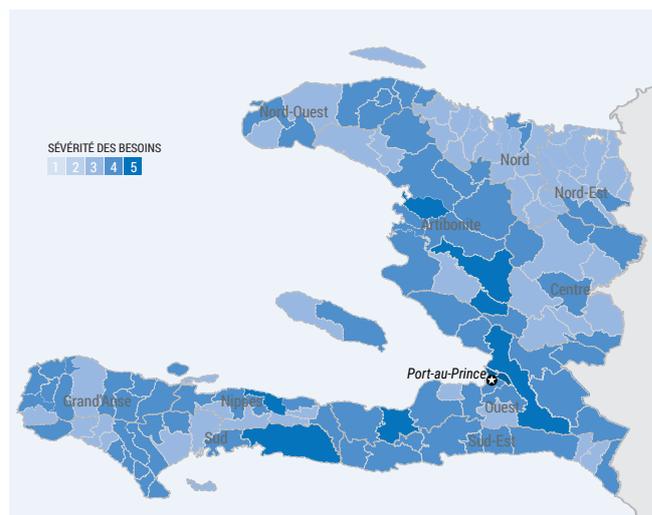
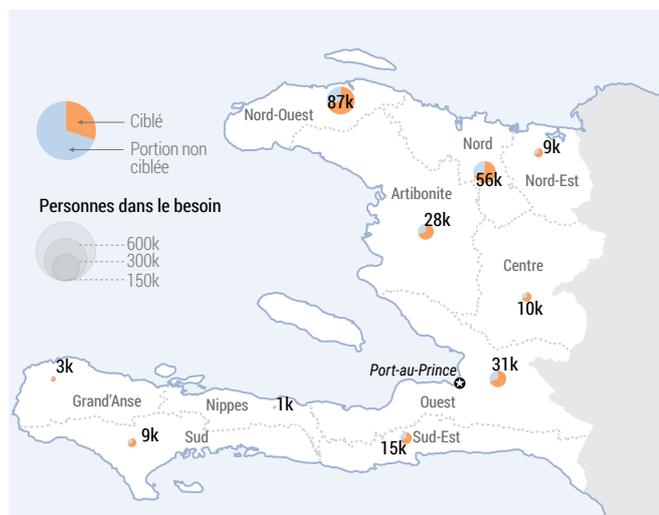
44. Rapport des cas sous-cluster VBG, janvier à août 2023 dans le département de l'Ouest et Artibonite

45. SISNU (Système d'Information Sanitaire National Unique), janvier à août 2023

3.11 Protection des migrants



PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
250k	175k	19,6M	30



Objectif 1

Renforcement de l'assistance post-arrivée pour les migrants Haïtiens déportés. **En lien avec OS1.**

Objectif 2

Renforcement des compétences et des ressources des organisations locales afin d'améliorer la qualité de l'accueil/assistance des migrants. **En lien avec OS1..**

Objectif 3

Renforcer les initiatives de sensibilisation afin de promouvoir la migration régulière. **En lien avec OS2.**

Objectif 4

La collecte de données sur les migrations est élargie afin d'informer les activités d'assistance et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. **En lien avec OS2.**

Objectif 5

Réduire la vulnérabilité des migrants expulsés en leur offrant un soutien additionnel pour faciliter leur transition vers la réintégration communautaire. **En lien avec OS2.**

Analyse des besoins

En 2024, le sous-cluster protection des migrants anticipe que 250 000 migrants Haïtiens seront déportés et nécessiteront une aide humanitaire. Parmi eux, 34% sont des femmes, 10% des enfants, et 15% présentent des besoins spécifiques liés à un handicap. En effet, Haïti a atteint un niveau de vulnérabilité sans précédent, avec près de 5 500 000 personnes ayant besoin d'une aide humanitaire pour 2024. La plupart de ces individus se trouvent piégés dans une spirale de violence inédite, exacerbée par l'hégémonie imposée par des gangs qui répandent la terreur. Cette situation est aggravée par le déclin économique persistant et les tensions sociales.

Ces conditions difficiles incitent une grande partie de la population à migrer dans des conditions précaires, en s'exposant aux réseaux clandestins et à la traite des personnes et autres risques de protection. Ceux qui réussissent finissent avec des statuts irréguliers et sont souvent déportés, malgré la crise sécuritaire en Haïti. En 2023, 201 485 migrants haïtiens ont

été déportés, dont 96% depuis de la République Dominicaine, 0,9% des Etats-Unis, 1,45% de Turquie et Caïques. Les personnes expulsées arrivent généralement dans des situations extrêmement vulnérables, sans document, sans argent et ayant des besoins humanitaires importants en soins médicaux, le soutien psychosocial, la nourriture, les vêtements et un hébergement temporaire, et une assistance pour leur réintégration.

Cible et priorisation

- Migrants vulnérables expulsés ou retournés volontairement de la République Dominicaine, telles que les personnes malades ou blessés, les femmes enceintes et allaitantes, les enfants non accompagnés ou séparés, les personnes âgées, les victimes de traite, les survivants de la violence basée sur le genre (VBG), et les personnes avec des besoins psychologiques.
- Migrants haïtiens expulsés d'autres pays, présentant des vulnérabilités.

Stratégie de réponse

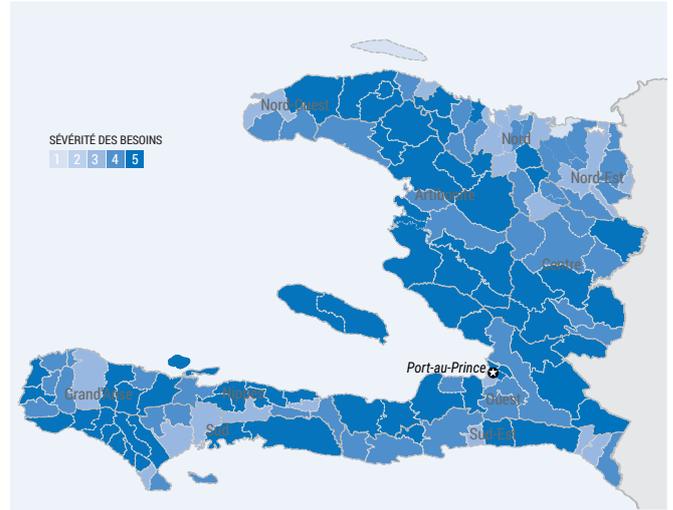
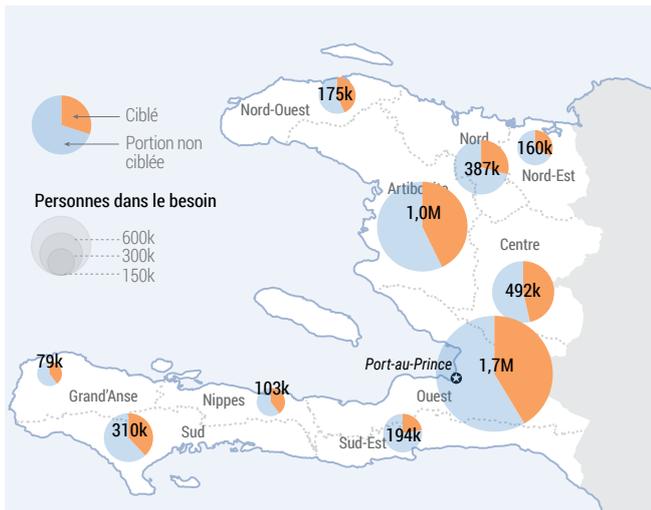
La stratégie du Groupe de Travail Protection des Migrants sera guidée par quatre axes :

- **Assistance directe en urgence** : Protection et assistance aux migrants haïtiens rapatriés ou refoulés ou retournés volontairement des pays de la région, incluant la République Dominicaine, et notamment les personnes vulnérables. Ces personnes recevront une assistance de base, y compris une aide alimentaire, des soins médicaux ou psychosociaux, un hébergement d'urgence, une aide au transport pour retourner dans leur région d'origine, ainsi qu'une orientation et une assistance pour obtenir leurs documents d'identité, tout en garantissant leur accès à ces services de manière équitable et durable.
- **Renforcement des capacités locales** : les organisations locales seront renforcées en termes de compétences et de ressources afin d'améliorer et agrandir la qualité de l'accueil des migrants.
- **Information sur la migration régulière et irrégulière**: la collecte de données sur les migrations et la sensibilisation sur la migration régulière (les opportunités disponibles pour les Haïtiens) et irrégulière (risques, difficultés, réalités) seront élargies afin de mieux informer les migrants potentiels, les migrants de retour, les acteurs gouvernementaux, de la société civile, et les organisations internationales, ainsi que les bailleurs potentiels.
- **Réintégration des personnes retournées** : Les personnes retournées dans leurs communes d'origine recevront un renforcement de capacités (formation professionnelle, « cash for protection », assistance pour une activité génératrice de revenu) pour faciliter leur réintégration dans leur région d'origine. Egalement un plaidoyer pour le soutien de cette approche par les acteurs de développement sera renforcé.



3.12 Santé

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
4,7M	1,9M	37,3M	42



Objectif 1

Accroître l'accès humanitaire coordonné et équitable à des services de santé qui sauvent et maintiennent la vie des personnes les plus vulnérables et dans le besoin (PDI et les communautés dans les zones difficulté d'accès, Inaccessibilité aux soins de santé de base disponibles, et absence des services de santé mobile/cliniques mobile, vaccination, surveillance) et suite à un choc (Insécurité, catastrophe naturelle). **En lien avec OS1.**

Objectif 2

Renforcer la capacité du secteur de la santé à se préparer, à détecter et à apporter une réponse rapide aux urgences et aux épidémies pour les personnes vulnérables (PDI et les communautés dans les zones difficulté d'accès, inaccessibilité aux soins de santé de base disponibles, et absence des services de santé mobile/cliniques mobile, vaccination, surveillance) et suite à un choc (Insécurité, catastrophe naturelle). **En lien avec OS1.**

Objectif 3

Renforcer la capacité du système de santé à soutenir la continuité des soins, renforcer la résilience des communautés et répondre aux mouvements de personnes déplacées, à ceux qui sont dans les zones difficiles d'accès, et aux changements de contexte. **En lien avec OS2.**

Analyse des besoins

Pour l'année 2024, le cluster santé estime que près de 4,7 millions de personnes, soit 40% de la population haïtienne, auront besoin d'une assistance humanitaire en matière de santé. Ce besoin urgent est principalement dû à l'accès limité de la population aux services de santé disponibles, ainsi qu'à la fermeture et/ou la non-fonctionnalité de certains hôpitaux grâce aux chocs courants, comme la violence des gangs et la déficience économique, et des chocs précédentes (tremblements de terre, inondation, etc.), aggravant ainsi un système de santé déjà fragile.

Certains groupes de la population sont plus vulnérables à ces besoins de santé. Les personnes

déplacées internes sont parmi les plus touchées. La situation sécuritaire remet en question leur accès, ainsi que l'accès pour la population hôte, aux structures de santé à proximité et entrave la provision de services de santé humanitaire. Le problème de provision de services de santé est plus grave dans certains sites des personnes déplacées complexifiant une situation sanitaire déjà préoccupante. De plus, la concentration de ces personnes dans des espaces confinés, dépourvus d'assainissement adéquat, favorise la propagation rapide de maladies telles que le choléra, la gale, etc...

Les femmes enceintes et allaitantes, et les enfants faisant partie des populations les plus vulnérables au sein des personnes déplacées internes, nécessitent une assistance spécifique à leur cas, surtout les soins prénatals. Il existe également un risque élevé d'infection par le VIH dans les zones d'insécurité et les sites de déplacés internes liés à la violence basée sur le genre (VBG), avec une forte vulnérabilité dans les zones avec des difficultés d'accès aux soins médicaux.

À la suite d'évènement et chocs continus depuis plus qu'une décennie, la communauté souffre de problèmes de santé mentale qui est aggravé par une forte stigmatisation. Les services de santé mentale sont prioritaires surtout que l'accès et la disponibilité est limitée à ces services.

Les détenus et les personnes atteintes de tuberculose sont également confrontés à des problèmes de santé majeurs. Vivant souvent dans des conditions précaires, leur situation peut favoriser la propagation de maladies infectieuses telles que le choléra et la tuberculose.

L'analyse des besoins en santé a identifié plusieurs défis majeurs nécessitant une attention particulière pour améliorer la réponse en 2024, y compris le support du système EWARS (Early Warning, Alert and Response System) qui est confronté à des défis très sérieux tels que la sécurité, l'accès à certaines zones, et les flambées de choléra dans les différents départements. En plus figurent la faiblesse du système de référencement des cas compliqués (trauma par balles, autres cas de trauma causés par la violence, références qui sauvent des vies, etc...), le manque

de ressources humaines de santé (en raison de la migration) et les coûts élevés des soins, et le manque de développement de capacité des ressources humaines de santé, y compris dans les établissements de santé publics.

Cible et priorisation

- Les personnes cibles (40% du PIN de 4,7 millions) sont les personnes avec au moins un des critères de vulnérabilité pour répondre aux besoins soulignés par la communauté à travers des organisations locaux et internationaux, y compris la réponse aux urgences, services d'EWAR, et support des institutions sanitaires clés pour sauver des vies.
- Les critères de vulnérabilité développé par les partenaires de santé et le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) sont : 1) déplacement interne, 2) difficulté d'accès, 3) inaccessibilité aux soins de santé de base qui sont disponibles, 4) absence des services de santé mobile/cliniques mobile, vaccination, surveillance dans la commune, 5) affectés par les catastrophes naturelles, et 6) zones insécures.
- En 2024, il y aura des activités spécifiques pour les personnes avec handicap
- Les enfants vulnérables de moins de 5 ans sont des cibles pour la vaccination, selon les critères de vulnérabilité indiqués ci-dessus, pour éviter d'avoir des épidémies difficiles à gérer à cause de l'insécurité, et la difficulté d'accès dans les zones éloignées.
- Les personnes affectées par un traumatisme, santé mentale, épidémies annoncées dans le pays, enceintes, et VBG seront aussi ciblées.

Stratégie de réponse

- La stratégie de la réponse s'aligne entièrement avec la stratégie gouvernementale du MSPP. Afin de pouvoir atteindre les objectifs cités plus haut, les stratégies intégrées et multisectorielles seront mises en œuvre pour assurer la redevabilité envers les personnes affectés (AAP) :
- Soutenir une coordination des partenaires de santé humanitaires au niveau nationale, y compris le support de la présence du cluster santé, les groupes

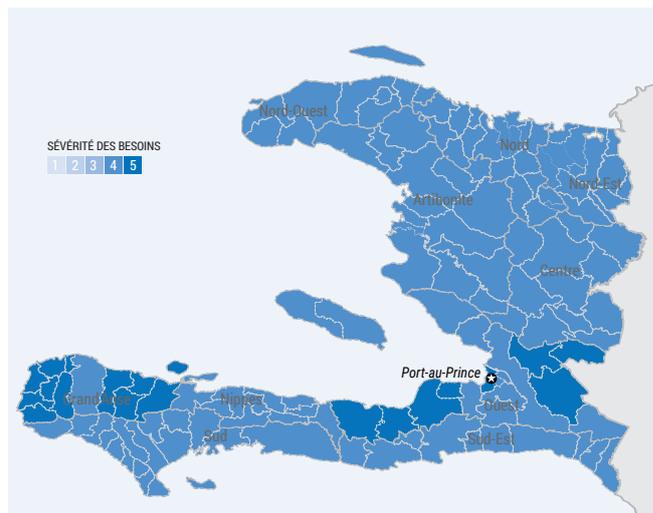
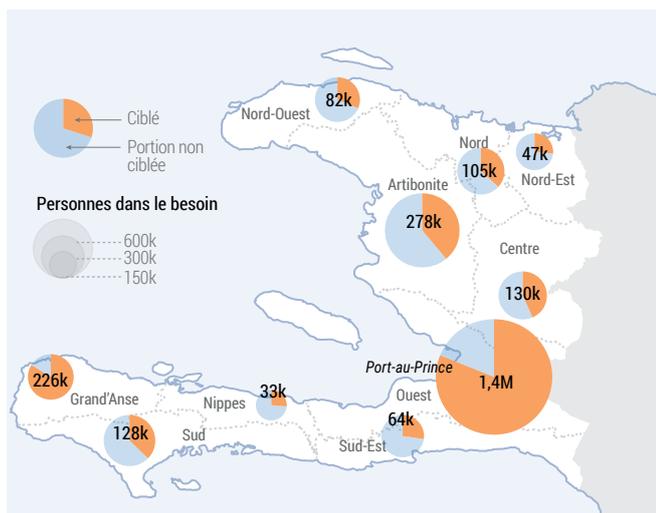
de travail, les tables sectorielles, et la coordination sous-nationale.

- Accroître l'accès à des services de santé de qualité, y inclus les services de traumatologie et de référencement, les soins de santé primaires et secondaires essentiels, à travers le support aux établissements de santé fonctionnels et la réalisation des cliniques mobiles. Un focus sera mis sur les soins prénatals pour les femmes enceintes, les femmes victimes de VBG, et les personnes en situation de handicap. Cela impliquera également la fourniture de médicaments, d'intrants, et de fournitures médicales essentielles aux structures sanitaires, ainsi que le soutien en ressources humaines.
- Renforcer les capacités de surveillance épidémiologique pour aider les autorités sanitaires à réagir rapidement aux épidémies et assurer les gestions des cas durant les épidémies, y compris le choléra.
- Fournir des services de vaccination de routine pour des enfants vulnérables de moins de 5 ans et les services de vaccination lors des épidémies et pandémies annoncé dans le pays.
- Renforcer la capacité des prestataires de soins de santé et des agents de santé communautaires à fournir des services de santé essentiels pour la communauté et assurer la résilience de la communauté vulnérable pour lutter contre les maladies, y compris le choléra.



3.13 Sécurité alimentaire

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOINS FINANCIERS (USD)	PARTENAIRES
4,4M	2,5M	340M	52



Objectif 1

Assurer un accès immédiat à la nourriture (en nature ou en coupon/espèce) à 2,2 millions de personnes en insécurité alimentaire critique/aiguë. **En lien avec OS1.**

Objectif 2

Protéger/restaurer les moyens d'existence de 1,1 million de personnes affectées par les crises alimentaires et soutenir l'amélioration des productions végétales, animales et halieutiques des ménages vulnérables. **En lien avec OS2.**

Objectif 3

Renforcer la coordination, les connaissances et pratiques des acteurs du secteur sur des thématiques transversales (telles que la redevabilité aux personnes affectées, l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et filles, la protection, la PEAS) en vue de leur meilleure opérationnalisation dans la réponse. **En lien avec OS1 et OS2.**

Analyse des besoins

Selon les analyses IPC ([CNSA, août 2023](#)), le nombre de personnes estimées en insécurité alimentaire aiguë est de 4,4 millions dont 1,4 million en Phase 4 de l'IPC (14% de la population) et 3,03 millions en phase 3 de l'IPC (31% de la population). Ces chiffres traduisent une légère amélioration, soit une diminution de 4 % du nombre de personnes en IPC3+ par rapport à 2023 en raison d'une série de facteurs : i) augmentation de l'assistance alimentaire, ii) amélioration de la production agricole dans certaines zones agroécologiques, iii) renforcement des moyens d'existence dans certaines localités du pays, iv) meilleure disponibilité du carburant menant à une diminution du coût du transport des biens et produits alimentaires, v) adaptation du circuit de transport pour contourner les zones de blocus des gangs, amélioration de la disponibilité des produits sur les marchés et relative baisse des prix des denrées alimentaires, vi) amélioration du taux d'échange de la gourde haïtienne par rapport au dollar américain. Toutefois la situation de l'insécurité alimentaire

reste préoccupante puisque 45% de la population a besoin d'une action urgente en 2024 et que 55% de ménages ont un score de consommation alimentaire pauvre et limité.

Cible et priorisation

Sur la base des données de l'analyse IPC d'août 2023, des capacités et de la présence opérationnelle des partenaires, les chiffres de planification ainsi que la capacité de mobilisation de ressources, le secteur ciblera 2,5 millions de personnes. De cette cible sectorielle, 2,2 millions de personnes recevront une assistance alimentaire d'urgence et 1,1 million de personnes bénéficieront d'un appui lié à la protection des moyens d'existence.

Compte tenu du fait que la plupart des ménages en IPC 4 sont très pauvres et qu'ils ne possèdent souvent pas de terre agricole et/ou de cheptel, l'appui aux moyens d'existence ciblera davantage les ménages en IPC 3. Cependant, l'assistance alimentaire d'urgence priorisera toute la population en IPC4, celle en IPC3 des zones classées en IPC 4 et les personnes en IPC 3 des zones en IPC 3 ayant au moins 50% de leur population en IPC 3 ou pire.

Le secteur visera également 60 000 familles (300 000 personnes) avec un appui ciblé relatif à la protection de leurs moyens d'existence pour éviter qu'elles n'adoptent des mécanismes d'adaptation négatifs, ce qui entraîneraient une détérioration de leurs moyens d'existence et un basculement en IPC 4.

Stratégie de réponse

Deux principaux axes stratégiques seront priorisés par le secteur pour répondre de manière efficace et logique aux besoins identifiés. Il s'agit de i) Assistance alimentaire pour la population en urgence estimée à 2,2 millions de personnes pour améliorer la disponibilité et l'accès à la nourriture en vue d'assurer une consommation adéquate à ces ménages vulnérables (y compris les personnes déplacées sur sites et en famille d'accueil, les retournés, les rapatriés, la population hôte...); ii) Renforcement de la résilience face aux crises alimentaires de 1,1 million de personnes vulnérables et soutien à la restauration

des moyens de subsistance, production agropastorale (y compris des activités génératrices diversifiées telle que le petit commerce la transformation des produits agricoles...) des populations vulnérables.

La combinaison d'activités d'urgence et de promotion de la résilience devraient prévenir, atténuer et renforcer la capacité des populations vulnérables à résister aux chocs, en apportant des solutions plus durables à l'insécurité alimentaire prolongée dans une optique de mise en œuvre du nexus.

Renforcement des capacités

Un accent particulier sera mis sur le renforcement des points focaux des sous-secteurs au niveau des départements afin que ceux-ci assurent le suivi de la situation de la sécurité alimentaire dans leurs zones respectives et alertent les autorités et les partenaires.

Flexibilité des modalités de la réponse

Une flexibilité sera accordée avec des interventions mixtes (en cash et en in-kind) qui permettra d'adapter la réponse au contexte mais aussi aux besoins des populations assistées

Thématiques transversales

Le secteur renforcera les connaissances et pratiques des acteurs du secteur sur des thématiques transversales (redevabilité aux personnes affectées, l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et filles, la protection et la PEAS) en vue de leur meilleure opérationnalisation dans la réponse. Les points focaux genre du secteur, l'implication des cluster et secteurs ainsi que les groupes de travail en charge de ces thématiques seront mobilisés pour apporter un appui au secteur durant tout le cycle. Les outils de suivi de la réponse seront adaptés afin de collecter des données sur ces thématiques pour une meilleure analyse et orientation des membres du secteur. Le secteur et ses membres veilleront à la mise en œuvre d'un mécanisme de redevabilité envers les populations affectées

Coordination intersectorielle

Une coordination étroite sera effectuée avec les autres secteurs/clusters pour une complète synergie et entente, selon la présence opérationnelle des acteurs,

les sources de financements disponibles afin d'éviter une utilisation duplicative des ressources. Une analyse courante de la présence des acteurs sera effectuée pour assurer une bonne coordination de la réponse. Le secteur travaillera en synergie avec les autres secteurs/ clusters pour des analyses intersectorielles et un suivi conjoint de certaines activités.



BELLADERE, HAITI

Soutien à la production agricole – Un agriculteur de Belladère travaille sa parcelle d'arachide emblavée grâce à un don de semence de Food for the Hungry. Photo: Food for the Hungry

Partie 4 : Comment contribuer

Contribuer au Plan de réponse humanitaire

Pour consulter l'Aperçu des besoins humanitaires (HNO) et le Plan de réponse humanitaire (HRP), ainsi que les rapports de suivi de la réponse (PMR) et contribuer au financement de ce plan, en appuyant les organisations qui participent à sa mise en œuvre, veuillez visiter les sites internet :

<https://response.reliefweb.int/haiti>

<https://reliefweb.int/country/hti>

<https://fts.unocha.org/countries/96/summary/2024>

Contribuer via le Fonds Central d'Intervention d'Urgence (CERF)

Le CERF constitue un instrument de financement humanitaire offrant désormais trois types d'opportunités de financement. Premièrement, le CERF apporte un financement initial et rapide lors de nouvelles crises et urgences humanitaires. Deuxièmement, le CERF peut offrir du financement pour les opérations et les crises humanitaires sous-financées ou oubliées. Une troisième fenêtre, encore en étape d'expérimentation, permet d'anticiper les événements et les chocs. Le Fonds CERF, qui est un fonds commun unique géré par OCHA, tient compte uniquement des actions humanitaires urgentes et de première nécessité pour sauver des vies. Le fonds reçoit des contributions essentiellement des gouvernements, mais également de fondations, de compagnies privées, d'associations caritatives et de particuliers.

Pour avoir plus d'informations sur le CERF et son fonctionnement, et pour y contribuer, veuillez visiter le site internet du CERF :

<https://cerf.un.org/>

Obtenez les dernières mises à jour



OCHA coordonne l'action humanitaire pour veiller à ce que les personnes affectées par une crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. OCHA s'efforce de surmonter les obstacles empêchant l'assistance humanitaire d'atteindre les personnes affectées par les crises et mène la mobilisation de l'assistance et des ressources pour le compte du système humanitaire.

www.unocha.org

twitter.com/OCHAHaiti

Humanitarian Action

ANALYSING NEEDS AND RESPONSE

Humanitarian Action offre un aperçu complet du paysage humanitaire. Il fournit les dernières informations vérifiées sur les besoins et la livraison de la réponse humanitaire ainsi que les contributions financières.

humanitarianaction.info

rw response

ReliefWeb Response fait partie de l'engagement d'OCHA envers la communauté humanitaire pour s'assurer que les informations pertinentes en cas d'urgence humanitaire sont disponibles pour faciliter la compréhension de la situation et la prise de décision. Il s'agit de la prochaine génération de la plateforme Humanitarian Response.

<https://response.reliefweb.int/haiti>



Le Financial Tracking Service (FTS) est le principal fournisseur de données continuellement mises à jour sur le financement humanitaire mondial, et est un contributeur majeur à la prise de décision stratégique en mettant en évidence les lacunes et les priorités, contribuant ainsi à une aide humanitaire efficace, efficiente et fondée sur des principes.

<https://fts.unocha.org/>

[countries/96/summary/2024](https://fts.unocha.org/countries/96/summary/2024)

BESOINS HUMANITAIRES
ET PLAN DE RÉPONSE
HAÏTI